

## ANNONCES :

La ligne ou son espace :  
Valais 20 cts. - Suisse 25 cts.  
Etranger 30 cts.  
Réclames : 50 cts. la ligne  
Minimum par annonce, 1 franc

Les annonces et réclames  
sont reçues exclusivement par  
la Société Publicitas S. A.,  
Sion, Lausanne, Genève, Mon-  
troux, Fribourg, etc., et au Bureau  
du Journal.

# NOUVELLISTE

## VALAISAN

PARAISSANT à ST-MAURICE les MARDI, JEUDI ET SAMEDI

## ABONNEMENTS :

Un an 6 mois 3 mois  
Sans Bulletin 8.- 4.50 2.50  
Avec Bulletin 12.- 6.50 3.50

Etranger : Port en sus

Rédaction, Administration  
ST-MAURICE

Téléphone 8

Chèques postaux Ilc 274

# 27<sup>me</sup> anniversaire de la fondation du Nouvelliste

## Le Nouvelliste quotidien

Nous sommes chargés d'annoncer une nouvelle qui n'est peut-être pas de toute première fraîcheur, mais qui a pris corps et qui ne pourra que réjouir nos amis et, en général, tout citoyen qui a le cœur bien placé : le *Nouveliste* quotidien est fondé !

On a dit que le passé est un miroir dans lequel on aime à se regarder ; il vous montre en plus jeune, par conséquent en plus beau. Nos lecteurs nous pardonneront de leur rappeler qu'il y aura demain, 17 novembre, vingt-sept ans que le journal a été créé et mis au monde.

Le succès a dépassé toutes nos espérances, et nous avons certainement le droit d'être fiers des obstacles surmontés et de considérer comme un peu nôtre le merveilleux esprit de progrès qui souffle dans les rangs du parti conservateur et dans le pays.

Reprenant un mot qui a fait fortune, nous pourrions ajouter que les opinions du *Nouveliste* sont aujourd'hui assises sur les bancs du Conseil d'Etat.

Seulement, conscients des nécessités de l'heure, et voulant, même dans notre ménage, nous montrer progressistes à tous crins, nous ne saurions vivre plus longtemps en face d'un miroir, même s'il reflète le plus beau des faits.

Nous allons donc de l'avant avec un *Nouveliste* quotidien, à partir du 1er décembre prochain.

De nouveaux collaborateurs, des correspondants suisses et étrangers, un troisième rédacteur maintiendront au journal son caractère religieux et politique tout en ouvrant les portes au reportage, aux comptes-rendus détaillés, aux feuilletons inédits et à toute actualité.

Et comme, dans un quotidien, tout doit être à l'unisson, le *Nouveliste* possèdera un service télégraphique de nuit qui lui permettra de lutter aimablement avec ses confrères par la qualité et l'importance des informations, rien n'étant égal à l'éloquence des faits.

Tous, nous n'en doutons pas, voudront coopérer à la prospérité du premier journal quotidien valaisan, de libre discussion, de sincère démocratie progressiste dans l'ordre, et d'opposition inéductible à tous les crimes sociaux comme à toutes les réactions politiques et économiques.

Nous reviendrons, du reste, avec le numéro du 1er décembre, sur les principes d'un programme qui ne pourront être défendus, à l'avenir, qu'avec plus de rapidité et de moyens, est-il besoin de le souligner ?

Feuilletant un carnet de notes, nous relevons à la date du 17 novembre 1912 ces lignes qui résumaient, déjà alors, les grands espoirs et les rêves généreux que nous faisons : *Réunion du Conseil d'Administration du « Nouvelliste »*. — *Ai tenté de lancer l'idée du journal quotidien, mais l'idée n'est pas mûre. Garde la certitude qu'à l'instant de nos beaux raisins, elle se dorera sous les chauds rayons du soleil valaisan.*

Dieu a rappelé à Lui tous les mem-

bres du comité de 1912. Le temps et les circonstances leur auraient fait prendre, en 1929, les mêmes décisions que leurs successeurs. Les uns et les autres furent pour nous des collaborateurs et des amis.

Nous serions des ingrats, si, au nombre des collaborateurs, nous omettions la puissante Maison de publicité qui était hier Haasenstein et Vogler et qui a pris la firme de *Publicitas*. Ses pages d'annonces, toujours sûres, toujours impeccables, sont très recherchées et lues. Elle a aussi joué sa partie dans le succès du *Nouveliste* : elle la continuera demain.

Tous donc au *Nouveliste* quotidien ! C'est au peuple valaisan, à ce peuple qui aime nos idées, notre largeur de vues, notre esprit de justice, que nous confions les destinées de ce journal, surgi du peuple et qui, à l'avenir comme par le passé, vivra par le peuple dont nous défendons la cause avec un courage nouveau et toujours accru !

La Rédaction et l'Administration  
du *Nouveliste*.

## La mort de M. Scheurer

### Situation politique nouvelle

Jeudi matin, un téléphone apprenait la surprenante et pénible nouvelle de la mort de M. le conseiller fédéral Scheurer, chef du Département militaire depuis tantôt une dizaine d'années.

L'honorable défunt, originaire d'Erlach, était âgé de 57 ans. Il jouissait d'une santé excellente, mais, depuis deux ou trois ans, il était affligé d'une grosseur au cou qui lui donnait de l'inquiétude. Il fut opéré du goître avec succès, mais une embolie se déclara dans la matinée de jeudi et l'emporta subitement.

L'émotion dans la ville fédérale fut considérable. Le Grand Conseil actuellement réuni à l'Hôtel de Ville, leva immédiatement la séance en signe de deuil. Les drapeaux furent mis en berne sur le palais fédéral et dans les légations et la triste nouvelle, en ce jour brumeux de novembre, se répandit bientôt dans tout le pays. Dans 27 jours, il y aurait eu exactement 10 ans que le regretté magistrat entra au Conseil fédéral où il défendit toujours avec beaucoup de noblesse les fortes traditions de la terre bernoise, à l'exemple de ses illustres prédécesseurs, les Staempfli, les Schenk et les Muller.

M. Scheurer devait assumer l'année prochaine la charge de président de la Confédération.

Le secrétaire général de la S. d. N., par intérim, M. J. Avenol, a adressé au président de la Confédération suisse, M. Haab, un télégramme de condoléance.

### Curriculum vitae.

Le conseiller fédéral Karl Scheurer, fils du conseiller d'Etat du même nom, vit le jour à Sumiswald, en 1872. Après avoir terminé ses études de droit à Neuchâtel, Berne et Berlin, le jeune avocat ouvrit un bureau à Berne où il pratiqua avec beaucoup de succès de 1897 à 1910. Entre-temps, soit de 1901 à 1910, il fit partie sans interruption du Grand Conseil en qualité de représentant des radicaux seelandais. Il était si peu enfant de la ville, comme il aimait à le raconter plus tard en savoureux dialecte bernois, qu'il échoua à trois reprises différentes lors des élections municipales ! Par contre, il entra au gouvernement bernois en 1910 où, comme son père, il dirigea avec beaucoup de compétence les finances cantonales.

De 1911 à 1920, il représenta au Conseil national le district du Seeland.

Enfin, couronnement de cette belle carrière politique, il fut appelé le 11 décembre 1919, à siéger au Conseil fédéral en même temps que MM. Chuard et Musy.

Le conseiller fédéral Scheurer qui était célibataire, laisse dans la petite commune seelandaise de Champion une mère aimée et vénérée qui, presque chaque dimanche, pouvait se réjouir de la visite de son fils « Karl ». En effet, c'est avec une fidélité touchante que le vénéré conseiller fédéral aujourd'hui disparu, rentrait presque chaque dimanche au domaine paternel dont les terres bien cultivées s'étendent largement dans les marais de Champion.

L'armée suisse gardera d'un des plus vaillants de ses chefs, mort à la tâche, un souvenir ému et durable. Soldat dans l'âme, le conseiller fédéral Scheurer a montré par sa vie, toute de travail et d'abnégation, qu'un grand soldat peut aussi être un grand citoyen.

L'armée et le pays perdent en lui l'un des meilleurs de leurs serviteurs.

Lundi matin aura lieu à la Cathédrale de Berne une cérémonie funèbre. Dans l'après-midi, la dépouille mortelle sera transportée à Champion.

Selon le désir exprimé par le défunt, aucune levée de troupes n'aura lieu pour les obsèques.

### La succession

On ne doit pas chausser les souliers d'un mort.

Mais il n'est pas indiscret de souligner que le décès de M. Scheurer crée une situation politique nouvelle dans les partis politiques en général et dans le parti radical en particulier.

Bernois, M. Scheurer ne peut être remplacé que par un Bernois, et ce Bernois ne pourra être autre que M. Minger, le chef intelligent des agrariens.

Que M. Klœti soit élu à Zurich et, du coup, la majorité radicale est renversée au Conseil fédéral.

Une fois de plus, la Droite conservatrice s'est montrée prudente en restant sur la plus grande réserve vis-à-vis des candidatures qui ont été suscitées à la suite de la démission de M. Haab.

## ECHOS DE PARTOUT

**Point de vin en Afghanistan.** — Le nouveau roi Nadir Khan, dans une proclamation publiée à Kaboul, déclare que le gouvernement exécutera sa tâche en se conformant à la loi de l'Islam. Une assemblée nationale s'est réunie.

Tous les individus auront des droits égaux, sans distinction de nationalité, de caste ou de naissance. La vente, la fabrication et la consommation des vins seront interdites.

Les relations extérieures de l'Afghanistan seront les mêmes que sous le règne d'Amanullah. L'Afghanistan conclura des traités de commerce avec la Perse, la Grande Bretagne, la Russie, l'Italie, les Etats-Unis, la Belgique, l'Allemagne et le Japon. Les chemins de fer et la navigation seront améliorés. De belles promesses !

**La vitesse des pigeon-voyageurs.** — Des expériences suivies et qui portèrent sur un nombre important de sujets viennent d'être faites en Belgique, terre classique de la colombophilie, afin de connaître les moyennes dont sont capables des pigeons entraînés tout spécialement et sélectionnés avec le plus grand soin.

Leur résultat est de beaucoup plus intéressant que les chiffres de vitesses exceptionnelles atteintes, soit par des pigeons particulièrement doués, soit sous l'influence de vents favorables. Vitesses qui ont été causes de bien des exagérations.

Comme on va le voir, les vitesses moyennes atteintes par des pigeons entraînés sont faibles si on les compare ne serait-ce qu'à celles facilement réalisées par les automobiles.

Par fort vent contraire, un pigeon ne couvre que 700 à 800 mètres à la minute, 800 à 1000 si le vent en prou est moins fort, 1000 à 1200 par temps calme, 1500 à

1800 par bon vent arrière et 2000 mètres à la minute, si le vent est tout à fait favorable.

Le maximum contrôlé ne dépasse pas 120 kilomètres à l'heure, ce qui donnerait 1200 kilomètres dans les dix heures de vol que l'on peut admettre pour une belle journée d'été. Mais il faut encore en déduire le ralentissement constaté par suite de la fatigue se faisant progressivement sentir, tant à cause du travail musculaire, qu'à cause du défaut d'alimentation, car le pigeon ne mange pas ou guère dans une étape de cette durée.

Les expériences faites ont permis de constater que dans des voyages de 1000 à 1200 kilomètres, le ralentissement provoqué par les causes ci-dessus est peu important ou en tout cas très inférieur à celui dû à l'influence du vent.

**Les yachtwomen étaient des souris d'hôtels.** — Deux Anglaises venant d'Angleterre et dont l'une est propriétaire d'un yacht actuellement amarré dans le port de Calais, sont inculpées de détournements de pièces d'argenterie dans divers hôtels de la ville. A la suite de perquisitions opérées à bord du yacht par le vice-consul d'Angleterre et un commissaire de police, de été retrouvés. Le parquet de Boulogne a nombreux objets provenant d'hôtels ont été saisis de l'affaire.

**Sésame, ouvre-toi !** — Les journalistes neuchâtelois ont été invités à assister au fonctionnement d'une invention très intéressante due aux recherches de M. Louis Martenet, ingénieur-chef des Services électriques de Neuchâtel. Les automobilistes connaissent tous les inconvénients d'une rentrée de voiture dans le garage : arrêt, descente sur le chemin par tous les temps, ouverture souvent difficile des grosses portes, etc.

L'idée de M. Martenet supprime tout cela. Arrivé à quelques mètres du garage, l'automobiliste presse un bouton qui est placé sur le tablier des commandes et le rideau métallique du garage se lève permettant le passage de la voiture. Le conducteur sort, presse un bouton dissimulé au mur du garage et le rideau redescend. L'autre opération, celle qui consiste à sortir l'auto du garage est également prévue. L'auto sort et, sans arrêter le moteur, l'automobiliste presse le bouton qui se trouve sur le tablier des commandes : le rideau métallique se ferme hermétiquement.

Le dispositif est constitué par une antenne placée sur le garage qui, recevant les ondes émises par la voiture, actionne un moteur faisant monter et descendre le rideau. Détail intéressant, les voitures qui n'émettent pas la même longueur d'ondes ne peuvent pas ouvrir ou fermer le rideau.

**Les grues sacrées du Mikado.** — Le Mikado est dans la joie : la grue sacrée qui a construit son nid dans les jardins du palais impérial vient de pondre deux œufs. Sous la garde de nuit et de jour des gardiens du palais, le volatile couva et fit éclore deux petits, assurant ainsi à l'empereur Hirohito, suivant la légende japonaise, une vie longue et prospère. La bonne nouvelle fut immédiatement annoncée à la cour, et le souverain, son épouse et la petite princesse Teru vinrent rendre visite au bosquet où la grue a élu domicile... Suivant la tradition nipponne, une grue sacrée vit mille ans et la présence de cet oiseau dans un jardin est un signe de bonheur.

**Pensée.** — Le plaisir est comme certaines substances médicales : pour obtenir constamment les mêmes effets, il faut doubler les doses, et la mort ou l'abrutissement est contenu dans la dernière.

**Curiosité.** — A Villefranche-sur-Saône, près de Lyon, des ouvriers travaillant dans une carrière, ont mis à jour une mâchoire inférieure de mammoth avec ses deux énormes molaires. Ces ossements appartiennent à l'époque quaternaire. Ils ont été envoyés au laboratoire de la Faculté des sciences de Lyon pour un complet examen.

**Simple réflexion.** — Le nombre peut créer l'autorité non la compétence.

**Mot de la fin.** — L'automobiliste (qui

vient d'écraser un cochon appartenant au paysan X.

— Soyez tranquille, mon brave homme — je le remplacerai.

Le paysan : Vous n'êtes pas assez gras, monsieur !

## Une réception qui marque une date

**Le Sacré Collège et la cour pontificale chez l'ambassadeur d'Italie à l'occasion de l'anniversaire du roi Victor-Emmanuel**

(De notre correspondant particulier.)

Rome, le 12 nov. 1929.

Hier soir, à l'occasion de l'anniversaire du Roi Victor Emmanuel, il y a eu, à l'ambassade d'Italie près le Saint-Siège, une brillante réception. C'est plus qu'un événement mondain, c'est un événement tout court. N'a-t-il pas fallu, pour qu'il devint possible, que fût écrite la grande page d'histoire consacrée par les accords du Latran ?

### Nn vieux palais, riche de souvenirs

M. Mussolini a donné comme siège à la nouvelle ambassade un palais qui a une très vieille histoire. C'est Pie IV, un Médicis de Milan, qui le fit construire vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle comme résidence d'été au milieu des vignes qu'il possédait sur la rive gauche du Tibre, le long de la vieille via Flaminia. Cette construction élégante et sobre est attribuée, comme le casino que le même Pape fit construire dans les jardins du Vatican, à Pirro Ligorio.

Ce palais fut donné par Pie IV à son neveu le cardinal Borromée qui devait devenir S. Charles Borromée. Celui-ci l'offrit comme dot à sa sœur lorsqu'elle épousa le fils de Marcantonio Colonna, le vainqueur de Lépante. Plus tard, on en fit un relais pour les princes et les nouveaux cardinaux qui arrivaient du nord par la via Flaminia et qui devaient faire leur entrée solennelle à Rome par la Porte Flaminia. Ils s'arrêtaient là quelques jours, pendant que s'achevaient les préparatifs de la cérémonie et c'est de là que partait ensuite le cortège qui les conduisait en grande pompe au Vatican.

Puis cet usage fut abandonné et le palais, lui aussi, fut délaissé. Ses beaux salons se vidèrent et les appartements pontificaux et cardinaux finirent par servir d'habitations à des jardiniers, pendant que les grandes salles du rez-de-chaussée abritaient des chevaux et des charrettes.

Il y a quelques années, un homme de goût arracha le vieux palais à cette disgrâce, le restaura et lui rendit un ameublement digne de lui. Le service des beaux-arts italiens a couronné cette restauration en ornant l'ancienne demeure de Pie IV de précieuses œuvres d'art et, si les cardinaux fastueux de la Renaissance y revenaient, ils s'y trouveraient certainement à l'aise.

### Une fête de couleurs dans un cadre prestigieux

Aussi, leurs successeurs n'ont-ils eu hier que des paroles d'admiration pour le cadre dans lequel les regrent le comte et la comtesse de Val Cisono. Tous les cardinaux de curie étaient là, sauf un ou deux, et les manteaux de pourpre de cette vingtaine de princes de l'Eglise jetaient sous les plafonds à caissons un éclat auquel se mariait harmonieusement le violet de nombreux prélats de la Cour pontificale. Le corps diplomatique accrédité près le Saint-Siège se trouvait aussi là au grand complet et ses membres rencontraient pour la première fois officiellement des membres du gouvernement italien tandis que des dignitaires du Vatican s'entretenaient amicalement avec des fonctionnaires du Quirinal en des groupes où se mêlaient sans aucune contrainte, des représentants des divers milieux de la société romaine que les ri-

guez protocoles nées du grand conflit divisait jusqu'ici en « monde noir » et « monde blanc ».

Il y eut naturellement un buffet somptueusement servi et un orchestre discret offrit le régal d'un beau concert de musique classique.

L'art était d'ailleurs partout et les invités avaient peine à se rassasier de toutes les beautés assemblées pour la joie de leurs yeux.

Après avoir traversé le grand vestibule qui ouvre sur le jardin classique orné d'un buste en terre cuite polychromé de S. Charles Borromée et gravi l'escalier monumental où des valets en livrée jaune et bleu faisaient la haie, ils auraient pu se croire dans un musée devant la richesse des tableaux, des sculptures, des tapisseries, des meubles qui sollicitaient leurs regards.

Beaucoup s'attardèrent particulièrement dans une grande salle dont les murs ont été décorés de douze portraits de Bienheureux de la Maison de Savoie : guerriers, moines, évêques, reines et princesses qui vécurent dans le faste des cours ou échangèrent la pourpre royale contre la livrée du Christ, mais qui méritèrent tous, par leurs vertus, d'être élevés par l'Eglise aux honneurs des autels.

Cardinaux et prélats eurent pour ces figures vénérables un hommage qui semblait à la fois vouloir saluer un passé chrétiennement glorieux et y trouver un gage de confiance dans l'avenir....

Guardia.

## LES ÉVÉNEMENTS

### La pelure sous les pieds

60 voix de majorité

Ce fut pour tout le monde une surprise que la première séance de la Chambre française, consacrée à l'examen du budget des finances dégénérait en bataille politique très vive. Rien ne le laissait prévoir. Aucun amendement litigieux n'avait été à l'avance déposé par personne. Il semble bien à la vérité, que l'offensive ait été montée au tout dernier moment.

Les radicaux-socialistes suggèrent que le gouvernement, puisque la situation financière était favorable, pourrait consentir des sacrifices en faveur des rentiers lésés par la dévalorisation du franc.

Le gouvernement ne pouvait accepter une proposition aussi nettement contraire à sa dignité qu'à l'intérêt général. Si elle avait été acceptée, elle aurait ouvert une crise ministérielle sans apporter aux rentiers un centime. Bien au contraire, ce qui leur reste de leur capital aurait couru grand risque d'être endommagé fortement par la rafale dont l'échec du cabinet Tardieu aurait été le signal.

Après une intervention éloquent de M. Tardieu qui égratigna quelque peu M. Herriot dont on se rappelle que les méthodes financières eurent pour les rentiers de si fâcheux résultats, le scrutin a donné, malgré tout, 60 voix de majorité au gouvernement.

C'est un nouveau succès, étant donné le danger de la proposition.

### M. Musy à la Banque Internationale ?

Le statut de la Banque internationale pour les paiements de réparations, sera publié aujourd'hui, qui comprend 60 articles.

La tâche de la Banque consiste à assurer la collaboration des banques centrales, à veiller à l'accomplissement des opérations financières internationales et, en tant qu'office fiduciaire ou mandataire, à agir pour l'exécution des paiements internationaux.

Tant que le plan Young reste en vigueur, la banque devra mettre à exécution les dispositions du plan en ce qui concerne l'administration et les finances.

Le capital de la banque se monte à 500 millions de francs suisses.

Le Conseil d'administration de la Banque sera composé de deux directeurs de chacun des sept pays participants et de neuf directeurs des autres pays auxquels seront en outre adjoints, tant que l'Allemagne aura des réparations à payer, un directeur allemand et un directeur français. Le directeur général est nommé par le conseil d'administration.

Réunie à Baden-Baden, les délégués des banques d'émission intéressées représentant l'Allemagne, la France, les Etats-Unis et le Japon ont signé chacun séparément les statuts de la Banque internationale des règlements, la charte et le trust agreement. Il manque encore la signature des délégués belges.

On parle de nommer M. le conseiller fédéral Musy comme directeur du nouvel établissement.

## NOUVELLES ÉTRANGÈRES

### Le Gouvernement français subsidie le Congrès eucharistique

Les membres du Comité international des Congrès eucharistiques ayant à leur tête Mgr Hylion, évêque de Namur, arriveront demain samedi à Rome.

Le Comité, au lieu de tenir sa réunion habituelle en France, la tient à Rome, afin de pouvoir présenter ses hommages et ses vœux au Saint-Père à l'occasion de son jubilé sacerdotal.

Le Comité accomplira dimanche les visites jubilaires. Il tiendra lundi sa première réunion au Vatican et sera reçu probablement mardi en audience par le Souverain Pontife.

Il s'agit cette année de préparer le grand congrès de Carthage. Le fait que le gouvernement français a tenu à faciliter la préparation de ce congrès par une contribution financière fort appréciable, a produit dans tous les milieux ecclésiastiques une impression très favorable.

### Un charmant beau-père

Un drame sauvage autant qu'étrange s'est déroulé l'autre nuit dans une villa de Menpenti, banlieue de Marseille.

Un jeune homme, Louis Miranda était allé voir sa fiancée et avait passé la soirée chez ses futurs beaux-parents. Au moment où le jeune homme allait se retirer, le père de la jeune fille demanda à lui parler en particulier pour fixer, prétendait-il, la date du mariage. On laissa les deux hommes en présence.

A peine se trouvaient-ils seuls que le père de la fiancée, l'employé de tramway Louis Brumarety, se jeta sur son futur gendre et le terrassa. Puis, saisissant une paire de tenailles, il lui arracha l'oreille droite.

Enfin, comme le jeune homme, en se débattant, réussit à s'échapper, il s'arma d'un tisonnier très pointu et le lui enfonça dans la cuisse gauche. Le jeune homme s'écroula.

Brumarety s'acharna alors sur sa victime et lui fit encore une cruelle morsure à la joue.

Les parents et les voisins, ayant enfoncé la porte, entrèrent à ce moment dans la pièce et mirent fin à cette scène sanglante. Le blessé, dont l'état est assez grave, a été conduit à l'Hôtel-Dieu.

Quant au futur beau-père tortionnaire, il a été arrêté et écroué.

### Une sépulture miraculeuse aux Etats-Unis

On mande de Malden (Massachusetts) : Au cours des dernières semaines, des bruits extraordinaires ont couru dans les milieux catholiques au sujet du nombre des guérisons merveilleuses qui seraient survenues au cimetière de la Sainte-Croix, près de Malden, aux personnes qui récitaient des prières et touchaient la tombe d'un prêtre, le Père Patrick Power, qui y fut enterré il y a cinquante ans.

Lundi, à ce cimetière, plus de dix mille personnes ont tenté tumultueusement d'approcher de la tombe du Père Power.

La situation est devenue si sérieuse que les autorités ont dû retirer la pierre funéraire et la cacher jusqu'à ce que des palissades eussent été élevées tout autour.

Plus de trente mille personnes ont envahi de nouveau le cimetière le jour après, bloquant la circulation dans un rayon de plusieurs kilomètres. En quelques minutes, les chaînes installées par la police autour de la tombe ont été brisées et piétinées par la foule.

Des milliers de personnes se sont encore rendues jeudi au cimetière de Ste-Croix, près de Malden, où plusieurs prétendent avoir été guéries.

Le cardinal O'Connell, archevêque de Boston, s'est rendu sur les lieux et envisage de prendre des mesures pour réfréner les scènes qui se déroulent journellement au cimetière.

### Mort de Mme Zoubkoff, sœur de Guillaume II

Mme Zoubkoff est morte mercredi matin, à l'hôpital de Bonn.

Rappelons que celle qui meurt ainsi, de façon assez misérable, était la sœur de Guillaume II. Frédérique-Amélie-Wilhelmine-Victoria, princesse de Prusse, était née au Nouveau Palais, près de Postdam, le 12 avril 1866. Elle avait épousé à Berlin, Adolphe, prince de Schaumbourg-Lippe, mort à Bonn, sa résidence habituelle, le 8 juillet 1916. Son second mariage conclu jour pour jour 37 ans après le premier, ses démêlés avec son second époux, Alexandre Zoubkoff, un

aventurier qui, après l'avoir dépouillé de ses biens, la maltraita, dit-on, et l'abandonna, sont encore trop présents à la mémoire pour qu'il soit nécessaire de les rappeler en détail.

Ces jours derniers Zoubkoff était venu secrètement à Cologne se concerter avec ses avocats ; il avait été informé de la demande de divorce déposée contre lui. L'affaire devait être plaidée à Bonn le 22 novembre. Zoubkoff consentait au divorce moyennant une somme de 40.000 marks et se déclarait prêt à restituer environ deux cents lettres reçues de sa femme moyennant une nouvelle somme de 10.000 marks. Il avait annoncé qu'il allait partir pour Bucarest, où il a, paraît-il, un engagement dans un dancing-bar mondain.

## NOUVELLES SUISSES

### Les pasteurs ne doivent pas encourager le refus du service militaire

Le conseil de paroisse d'une communauté protestante du canton de Berne a demandé à la direction cantonale des cultes si un pasteur bernois qui propage le refus du service militaire ne viole pas le serment qu'il a prêté et s'il ne peut pas être congédié.

Dans une circulaire aux conseils de paroisse et aux pasteurs protestants du canton de Berne, la direction des cultes dit qu'il est clair que l'encouragement ouvert ou caché au refus du service militaire constitue une violation des devoirs qui peuvent être susceptibles de troubler la paix ou l'ordre public. Une réponse affirmative doit donc être faite à la question et les autorités de l'Etat n'hésiteront pas à appliquer la loi si des plaintes motivées lui sont présentées.

Le directeur des cultes exprime l'espoir que les pasteurs de l'église réformée en cause reconnaîtront que cette attitude peut mettre en danger l'église elle-même. De plus, bénéficiant des avantages d'être au service de l'Etat il ne convient pas, qu'ils engagent le peuple bernois croyant à la désobéissance envers le même Etat. Il faut rendre à César ce qui est à César.

### On va continuer l'électrification

La Direction générale des Chemins de fer fédéraux soumet au Conseil d'administration, qui se réunira lundi prochain, en session de trois jours, un programme qui doit servir de direction générale à la continuation des travaux d'électrification, pendant ces sept prochaines années. La longueur totale des lignes entrant en considération est de 476 kilomètres. Le total des frais est dévisé à 81 millions de francs dont 34.000 fr. pour l'achat de véhicules moteurs et 3 millions pour le renforcement des ponts.

### Des cas de typhus à Berne

En septembre, un cas de typhus fut signalé à Berne, où, depuis lors, il a été suivi de six autres. En dépit des efforts méritoires des autorités municipales en vue de circonscrire ce petit foyer, d'autres cas ont été signalés à Bienne, puis à Bâle et dans les cantons de Neuchâtel et de Vaud. Un décès est survenu à Berne, un autre à Bâle et un troisième à Neuchâtel.

On n'éprouve aucune crainte quant à l'extension indéfinie de ce petit foyer, l'eau potable de la ville fédérale, désinfectée au chlore, méritant toute confiance. On contrôle plus rigoureusement que jamais les denrées alimentaires, auxquelles on attribue cette désagréable surprise.

### Un fétard condamné

La cour d'assises de Genève a jugé le sieur Siegfried Kramer, 43 ans, Argovien, ancien directeur de la Société de transports Mérat, accusé de détournements et d'abus de confiance au préjudice de cette société.

C'est en 1926 que Kramer, dont le traitement annuel était de 20.000 francs, mais qui dépensait beaucoup d'argent dans les bars et autres établissements de nuit, commença ses agissements malhonnêtes. Grâce à l'ouverture de comptes spéciaux et d'un compte courant fictif, il réussit en trois ans à détourner une somme que l'enquête fixe à 21.000 fr. mais que la société Mérat estime à 43 mille francs.

Les faits sont d'ailleurs reconnus et les débats ont surtout pour but de faire préciser certains faits de comptabilité et d'établir quelle fut l'activité de Kramer, auxquels les plaignants eux-mêmes reconnaissent de grandes capacités administratives.

Après une plaidoirie de Me Somaire, partie civile, M. le substitut Humbert prononce un réquisitoire particulièrement sévère. Le représentant du ministère public s'oppose à toute circonstance atté-

nuante, car il estime que Kramer, qui touchait un traitement de 20.000 fr. et qui n'a volé que pour dépenser dans les établissements de nuit, ne mérite aucune pitié.

Me Marcel Guinand, qui a la lourde tâche de défendre ce client peu sympathique, discute tout d'abord juridiquement le bien-fondé de l'accusation et cherche à démontrer que les actes reprochés à Kramer auraient pu, s'il n'y avait pas eu d'un extraordinaire entêtement de la part d'un plaignant, se terminer par un arrangement. L'éloquent avocat, après avoir rappelé les services rendus par Kramer à la Société Mérat pendant la crise de l'après-guerre, termine par un vibrant appel à la modération et à la pitié du jury.

Après réplique et duplique, le jury rapporte un verdict affirmatif pur et simple.

Kramer est condamné à trois ans de réclusion. La cour réserve en outre les droits de la partie civile.

## NOUVELLES LOCALES

### S. G. Monseigneur Bieler, évêque de Sion, recommande l'« Echo Illustré »

Nous saluons avec d'autant plus de joie et de satisfaction la création de l'« Echo Illustré » que nous avons regretté de tout temps qu'il n'y eut pas dans la Suisse Romande une Revue illustrée ayant pour but de promouvoir à la fois l'art et la pensée catholiques. La nouvelle publication a sa place toute indiquée, non pas seulement sur la table de nos Révérends Confrères, mais, du moins dans toute la mesure du possible, sur celle des Fidèles. Aussi recommandons-nous vivement « L'Echo Illustré » à Nos chers diocésains, profondément persuadé que sa lecture sera de nature à faire le plus grand bien aux âmes en même temps qu'elle intéressera au plus haut point tous ceux qui ont le goût du beau et qui sont avides de voir de près les magnificences de notre Religion ainsi que celles de notre Pays. Les ouvrages, qui ont retenu l'attention du monde catholique autant par le fond et la forme du texte que par la beauté, la perfection artistiques des illustrations et qui ont été édités par la maison où va paraître la nouvelle Revue — « Le visage de Rome chrétienne », « L'Eglise et la Bible », etc. — nous sont la garantie que l'« Echo Illustré » sera loin d'être inférieur en quoi que ce soit aux publications illustrées, protestantes ou autres, répandues dans la Suisse de langue française. Il était temps, grand temps que cette Revue vit le jour et c'est de tout cœur que, en union avec les Révérendissimes Evêques de Lausanne, Genève-Fribourg et de Bâle, Nous bénissons ceux qui en ont pris l'initiative comme ceux qui, par leur plume ou simplement par leur abonnement, contribueront à sa diffusion et à son succès dont Nous ne doutons pas et que Nous demandons à Dieu de bien vouloir permettre qu'il soit aussi complet que brillant.

Sion, le 7 novembre 1929.

Victor, Evêque de Sion.

## DÉCISIONS DU CONSEIL D'ÉTAT

**Correction du Taeschbach.** — Le Conseil d'Etat prend acte que le Conseil fédéral a approuvé le projet concernant la correction du Taeschbach, sur le territoire de la commune de Taesch, et qu'il a mis les travaux qui y sont prévus, dévisés à fr. 30.000, au bénéfice d'une subvention fédérale de 50 pour cent des dépenses effectives, jusqu'au maximum de fr. 15.000.

**Améliorations foncières.** — Il approuve les projets ci-après du service cantonal des améliorations foncières :

1. concernant le colmatage de la plaine de Taesch. Les travaux prévus, dévisés à 55.000 fr., sont mis au bénéfice d'une subvention de 20 pour cent des dépenses réelles, jusqu'au maximum de fr. 11.000.

2. concernant des travaux d'adduction d'eau à l'alpage du Duet, commune d'Ayent. Il est alloué, pour leur exécution, une subvention de 15 pour cent des dépenses effectuées dans les limites du devis de fr. 13.000, jusqu'au maximum de 1950 fr.

**Homologations.** — Il homologue : a) les statuts de la caisse d'assurance du bétail de Bitsch ; b) le règlement sur la police du feu et le service du corps des sapeurs-pompiers de la commune de Tourtemagne ; c) le règlement de police de la commune de Savièse.

**Nominations.** — M. le conseiller d'Etat Maurice Troillet et M. le conseiller aux Etats Raymond Evéquoz, à Sion, sont nommés membres du conseil d'administration du 1er arrondissement des C.F.F. pour la période administrative s'étendant du 1er janvier 1930 au 31 décembre 1932.

M. Follonier Eugène, facteur postal à Mase, est nommé substitut de l'officier de l'arrondissement d'état civil de Mase, en remplacement du titulaire décédé.

M. Adrien Vouilloz, à Martigny, est nommé substitut de l'officier de l'arrondissement d'état civil de Martigny, en remplacement du titulaire démissionnaire.

M. Rausis Henri, secrétaire communal à Orsières, est nommé substitut de l'officier de l'arrondissement d'état civil d'Orsières, en remplacement du titulaire décédé.

**Autorisation d'exploiter.** — Le Conseil d'Etat décide, en application des dispositions de l'article 8 de la loi fédérale sur les fabriques, d'accorder à MM. Nussbaum et Cie, à Viège, l'autorisation provisoire d'exploiter les nouveaux locaux de leur moulin de Viège, sous les réserves qui seront déterminées par le service cantonal des fabriques.

**Sociétés suisses de bienfaisance et asiles suisses à l'étranger.** — Il décide de mettre à la disposition de l'Autorité fédérale la somme de francs 500.— à titre de subvention aux sociétés suisses de bienfaisance et asiles suisses à l'étranger.

**Démission.** — Il est accordé à M. Armand Loretan, à Inden, la démission qu'il sollicite comme président et conseiller communal d'Inden.

**Route de la vallée de Binn, répartition des frais.** — Le Conseil d'Etat fixe comme suit la répartition, entre les communes intéressées, des frais de construction de la route de la vallée de Binn :

Binn,	50 %
Ausserbinn,	12 %
Erlen,	16 %
Fiesch,	4 %
Lax,	3 %
Grengiols,	15 %
	100.

## ns la presse haut-valaisanne

M. A. L. Schnidrig s'est retiré de la rédaction de l'« Oberwalliser Zeitung », journal neutre du Haut-Valais.

A partir du Nouvel-An, cette feuille hebdomadaire, paraîtra deux fois, sous la direction d'une Commission de rédaction.

### Cours des Maréchaux-ferrants militaires

A Thoune vient de se terminer le cours des maréchaux-ferrants militaires, commandé par le lieutenant-colonel Collaud, vétérinaire de 1re classe. 115 recrues ont suivi avec succès ce cours et ont obtenu le certificat de capacité. Dans ce nombre, se trouvent 18 suisses-français, dont 1 seul Valaisan.

Le 1er lieutenant E. Wenger, vétérinaire de 2me classe a donné les cours en allemand, et le lieutenant vét. R. Cappel, les cours en français.

### Fièvre aphteuse

Vu l'apparition d'un nouveau foyer de fièvre aphteuse à Vollèges, le Conseil d'Etat vient d'ordonner le séquestre renforcé sur le bétail de cette commune.

### Accident mortel à Vionnaz

Un accident mortel est arrivé mercredi soir, vers 10 heures, sur la route Vionnaz-Reverezulaz.

M. Louis Bressoud, âgé de 20 ans, rentrait en auto avec un voyageur, Marius Brossoud, 48 ans, lorsqu'il dérapa au-dessus du village de Vionnaz. L'auto roula quelques mètres plus bas ; Louis Bressoud fut tué sur le coup, tandis que son compagnon n'a que des blessures sans gravité.

Ce dernier avait déjà été victime d'un accident de chemin de fer survenu il y a tantôt vingt ans à Collombey, sur l'A. O. M. et été amputé d'une jambe.

Nous présentons à sa famille l'hommage de nos sincères condoléances.

**ST-MAURICE.** — Cinéma des Alpes. — Nous rappelons le super film suisse « Violanta » que le cinéma des Alpes passera cette semaine. Ceux qui n'auront pas vu ce film le regretteront.

## Contre les maladies d'hiver

Une cure d'Emulsion Scott fortifie l'organisme entier et augmente sa force de résistance. De cette façon, le corps est mieux armé contre le catarrhe, la toux et les refroidissements de toutes sortes. L'Emulsion Scott est agréable au goût et facile à digérer. Les enfants aiment à la prendre. C'est un des meilleurs fortifiants contre les maladies d'hiver. Demandez la véritable Emulsion SCOTT un tonique sain, nourrissant et fortifiant.

**SUZE** apéritif ne fatiguant pas l'estomac

# GRAND CONSEIL

Séance du 14 novembre 1929

Présidence : M. Jos. Kuntschen, président

Voici le 4<sup>me</sup> jour de la session et le budget, morceau de résistance de la session d'automne, est déjà liquidé. C'est un bon point pour le Grand Conseil et nous ne pouvons que le féliciter pour son travail actif. Notre petit Parlement n'est heureusement pas encore une Chambre française et ne le deviendra pas ; c'est qu'il y a moins de politiciens et plus de braves gens.

Loi sur les affiches-réclames

MM. Gaillard et Delberg rapportent sur cette loi, adoptée en 1ers débats le 16 mai 1929.

Aussi ne reviendrons-nous pas sur toute l'économie de la loi ; nous contentant de résumer quelques points principaux et les modifications apportées au projet.

Sont qualifiées affiches et soumises au droit de timbre tous écrits exposés à la vue du public dans un but d'information.

Les trois catégories d'affiches-réclames sont maintenues : soit les affiches temporaires, les affiches durables dans lesquelles sont comprises les affiches papiers exposées en permanence à l'intérieur d'un bâtiment et la réclame par projections lumineuses.

L'art. 4 est complètement modifié, et cela, par suite de désirs exprimés, soit par la Chambre Valaisanne de Commerce, soit par d'autres organisations économiques, trouvant exagérées les taxes prévues dans le projet.

Nous croyons intéresser nos lecteurs en leur mettant le premier et le second projet, concernant le droit de timbre des affiches durables.

Projet I. — 20 ct. pour format n'exédant pas 50 cm2, 30 ct. pour format de 50 cm2 à 1 m2, 20 ct. en plus pour chaque ¼ m2 en sus.

Projet II. — 10 ct. pour format n'exédant pas 30 cm2, 20 ct. pour format de 30 cm2 à 60 cm2, 30 ct. pour format de 60 cm2 à 1 m2, 20 ct. pour format supérieur.

Le nouveau projet est adopté à l'unanimité.

Pour les affiches durables, le droit est de fr. 3.— par an et par 60 cm2 ou sa fraction.

Pour la réclame par projection lumineuse, l'exploitant paye le droit de timbre proportionnellement à la grandeur de l'écran, soit à raison de fr. 3.— par an et par mètre carré ou sa fraction. Pour les films-réclames, il est perçu en outre un droit de fr. 2.— par semaine de représentation.

Sur demande d'explication de M. Fama, M. Delberg fait remarquer que le droit prévu frappe l'écran et non le cliché. Le chef du Département des Finances, M. Loréan, répond de même à M. Fama désirant des éclaircissements sur le recrutement du droit de timbre qui se fera, pour toutes affiches, au mois de janvier. Au nombre des affiches non soumises au droit de timbre, la Commission a ajouté celles concernant la convocation de sociétés locales et celles se trouvant dans les salles d'attente.

L'art. 16 qui, dans la dernière session, avait donné lieu à grande discussion, passe comme une lettre à la poste, non sans assurances données par le Chef du Département des Finances, concernant celui qui tolère l'apposition d'affiches sans timbre sur un immeuble dont il est propriétaire ou locataire ; il devra toujours être prouvé qu'il a connaissance de la contravention et ne s'y sera pas opposé.

Les Communes seront tenues de désigner les emplacements d'affichage.

Après une petite discussion, provoquée par M. Mathis concernant les pénalités prévues et à laquelle prennent part M. Léo Meyer et M. le conseiller d'Etat Loréan, la nouvelle loi sur les affiches-réclames est adoptée à l'unanimité.

Améliorations des bisses et des moyens d'irrigation

Cette loi, adoptée en 1er débats au mois de mai 1929, revient sur le tapis une seconde fois, avant d'aborder le verdict populaire, qui, sans doute, sera affirmatif, si l'on pense à l'importance capitale que nous avons à améliorer nos moyens d'irrigation, nos bisses si indispensables à la prospérité économique du canton.

La plus grande partie de la zone d'irrigation est actuellement insuffisamment pourvue d'eau ; d'autre part, beaucoup d'eau se perd, malgré un entretien coûteux. Cela tient à la situation spéciale du Valais au point de vue atmosphérique et à la sécheresse qui en résulte.

Innombrables sont les difficultés que les constructeurs de bisses ont dû vaincre pour la traversée de parois de rochers, de zorges ou de précipices. Et malgré tous ces travaux gigantesques, le débit est souvent insuffisant.

Les canaux d'irrigation sont les artères qui apportent la vie sur nos côtes. Développer l'irrigation c'est développer le bien-être de notre population et augmenter la richesse du pays.

C'est une dépense éminemment productive, tout le rendement se fera immédiatement sentir et qui permettra, grâce au soleil dont nous jouissons, une transformation rapide des conditions de notre agriculture qui deviendra l'une des plus prospères de la Suisse.

Tel est, en résumé, le sens du beau message du Conseil d'Etat à ce sujet.

La Commission, par l'organe de ses rapporteurs : MM. Gard, H. Spahr et Schmidli, propose l'entrée en matière, qui est votée, et rendent hommage à l'activité du Conseil d'Etat et spécialement à M. le conseiller d'Etat Troillet, dans leurs efforts pour doter le pays de moyens d'irrigations suffisants.

M. V. Roten propose des modifications rédactionnelles à l'art. I. et M. Fama demande des précisions sur la signification du mot « irrigation », qui devrait comprendre, selon lui, tous les moyens d'irrigation possibles, même inconnus à l'heure actuelle. C'est aussi l'avis de la Commission et de M. le conseiller d'Etat Troillet qui explique en outre que la Confédération subventionne l'irrigation, mais non l'eau potable et les hydrants ; ces conduites pourront être greffées sur l'irrigation et jouiront des subsides fédéraux jusqu'au moment de leur séparation.

La discussion s'éternise entre MM. R. Troillet, A. Rey, Meyer, Schnyder, qui soutiennent le texte tel que proposé, Bourdin, qui

demande si les frais d'études sont compris dans la loi, ce qu'affirme M. le chef du Département de l'Intérieur, Moulin, Fama.

En fin de compte, la proposition de M. Raphaël Troillet supprimant le dernier membre de phrase de l'art. I. qui est conçu comme suit : « Les conduites d'eau potable et hydrants pourront être greffées sur une conduite d'irrigation, pour autant que l'eau captée sera reconnue potable » est adoptée.

Ces travaux seront exécutés par les communes ; toutefois, les particuliers et les consortages dont les statuts ont été homologués par l'Etat et reconnus par lui peuvent, si les communes renoncent à le faire, se substituer à elles et bénéficier des avantages de la présente loi.

Une commission est prévue pour la répartition des eaux en cas de difficultés entre communes et consortages ou particuliers.

Pour les travaux dépassant 60.000 fr., un décret du Grand Conseil sera nécessaire ; pour les autres, une décision du Conseil d'Etat suffira ; de plus, les travaux dont les devis sont inférieurs à fr. 4.000.— ne rentrent pas dans le cadre de la loi, ils ne peuvent, par conséquent, être subventionnés ; ce chiffre ne satisfait pas M. Fama qui voudrait supprimer tout minimum, de manière que tout travail d'irrigation puisse recevoir sa part de subsides.

M. Métry, président de la commission et Schnyder soutiennent le point de vue de celle-ci et expliquent que les travaux de moindre importance sont déjà au bénéfice de la loi sur les améliorations foncières. C'est au tour du président du Conseil d'Etat, M. Troillet, de faire un exposé très détaillé de l'économie générale du projet, de montrer l'esprit de la loi qui est de venir en aide aux travaux importants, aux organisations qui s'uniraient en vue de l'amélioration du sol, et de faire ainsi pression sur les intéressés afin qu'ils s'organisent ; l'union fait la force ; le minimum fixé encouragera les petits agriculteurs à se grouper en vue d'une exploitation meilleure de notre sol.

La discussion devient orageuse. M. Fama se fâche, M. Schnyder riposte. M. Fama éclate : « Diable, je sais ce que je dis » et tout le monde de rire.

M. Thomas, pour trouver un moyen terme, propose un minimum de fr. 2.000.

On vote, le chiffre de 4.000 fr. sombre devant les 2.000 fr. par 39 voix contre 29 ; devant ce résultat, M. Troillet, chef du gouvernement, fait justement remarquer que ou bien un minimum raisonnable doit être maintenu, ou bien il est préférable de supprimer tout minimum. Tous travaux qui ne seront pas subsidiés par la Confédération ne le seront pas par le canton.

M. Evéquoz se déclare d'accord avec cette manière de voir et propose une insertion au procès-verbal prévoyant une disposition dans le règlement d'après laquelle les subsides cantonaux ne seront accordés que pour autant que l'aide de la Confédération sera acquise.

Cette manière de voir est finalement votée à l'unanimité. Le subside cantonal pourra s'élever à 40 pour cent.

M. Léon Zufferey craint que les frais d'expropriation ne soient pas subsidiés et M. Moulin voudrait étendre à d'autres travaux les dispositions relatives aux tunnels.

M. Troillet, chef du Département de l'Intérieur, s'efforce de rassurer ces messieurs, la loi ne doit prévoir que les principes ; c'est au règlement à entrer dans des dispositions précises.

Pour assurer le paiement des subsides, le Conseil d'Etat est autorisé à contracter un emprunt de 1.500.000 fr. ; en cas d'insuffisance de celui-ci, le Grand Conseil pourra en voter un second, non supérieur au premier.

Les conflits sur l'application de la présente loi seront tranchés par le Conseil d'Etat.

La nouvelle loi est adoptée en seconds débats à l'unanimité, puis la séance est levée à 12 heures.

Séance du 15 novembre 1929

Présidence : M. Jos. Kuntschen, président.

Au début de la séance, le président de la Haute Assemblée fait part au Grand Conseil de la triste nouvelle qui nous vient de Berne ce matin : M. le conseiller fédéral Scheurer est mort des suites d'une opération chirurgicale. M. J. Kuntschen, en un bref résumé de la carrière de M. Scheurer fait ressortir les qualités qui ornaient ce magistrat, sa simplicité helvétique, sa ténacité bernoise, son ardeur au travail.

Le président du Grand Conseil présente au Canton de Berne et à la Confédération l'hommage ému de ses condoléances, et invite l'Assemblée de se lever en signe de deuil.

Puis le président du Conseil d'Etat, M. Troillet, se joint aux paroles de M. le président du Grand Conseil pour exprimer la sympathie du gouvernement valaisan au peuple suisse et bernois.

Cet hommage rendu à la mémoire de M. Scheurer, l'ordre du jour appelle les

Caves coopératives

Sa commission présente un beau rapport, montrant les bienfaits des caves coopératives, regardées primitivement par les marchands de vins comme des ennemis, et considérées maintenant comme des aides précieuses. Ces caves produiront une amélioration certaine sur la qualité de nos vins et leur ramèneront la confiance de nos compatriotes suisses allemands. Il serait préférable de fonder la première cave dans un centre viticole important. Un président à la hauteur de sa tâche devra être choisi possédant les qualités nécessaires de savoir, de tact et d'énergie.

MM. Papilloud et Mathieu, au nom de la commission, proposent les remèdes suivants, qui, sans résoudre la crise viticole, amélioreront la situation des vigneron :

1. Que le Grand Conseil mette à la disposition du Conseil d'Etat un crédit de 180 mille francs.

2. Que le gouvernement élabore un arrêté fixant les conditions pour l'obtention des subsides.

M. Ad. Rey, président de la commission, insiste sur le fait que les caves coopératives seront d'un grand secours pour l'amélioration de la qualité de nos vins.

M. Rey croit aux bienfaits de cette institution, bien que sa création ne sera pas l'œuvre d'un jour.

M. Delberg s'effraie des conditions imposées

aux membres de ces associations viticoles et demande à l'Etat de verser les sommes nécessaires, en lieu et place des petits vigneron nécessaires.

M. le chef du Département de l'Intérieur, M. Troillet, brosse brièvement un tableau de la situation viticole en Valais depuis la guerre. C'est en examinant ce qui s'est fait dans d'autres pays que nous sommes arrivés aux conclusions de la commission. Partout où ces caves ont été créées, une amélioration sensible s'est produite dans la situation des vigneron.

M. Troillet fait remarquer à M. Delberg que les statuts seront discutés par les vigneron eux-mêmes. D'ailleurs, il est inadmissible que les coopératives fassent le commerce de vins ; elles ne sont pas créées pour faire tort au commerce actuel, mais pour permettre aux viticulteurs d'encaver leurs vins. C'est une œuvre nécessaire, si le vigneron veut se défendre.

Ce n'est d'ailleurs pas de gaieté de cœur que le gouvernement s'est engagé dans ces nouvelles dépenses ; nous espérons qu'en Valais comme ailleurs il se trouvera des hommes de cœur et de dévouement pour mener à chef une entreprise si importante et si nécessaire pour notre pays.

L'exposé clair et précis du président du Conseil d'Etat fait une grande impression sur l'assemblée qui, avec enthousiasme, adopte les conclusions de la commission.

Route cantonale et interpellation sur les grèves

L'assemblée vote un crédit de fr. 800.000 pour la réfection des 26 km. de la route cantonale qui ne sont pas encore réparés. Elle approuve ensuite la réponse donnée par le gouvernement à l'interpellation Walther sur l'attitude du Conseil d'Etat lors de la grève de Martigny. Nous reviendrons mardi sur ces deux objets.

DOUZE PAGES. — Ce numéro contient douze pages. Outre l'actualité, nous offrons dans le texte des articles s'adressant particulièrement à l'agriculteur, au viticulteur et à la maîtresse de maison. — Nous nous sommes assurés encore pour ce numéro de fête les concours des fabricants et des commerçants qui ont répondu nombreux à notre appel. Nos lecteurs de toutes classes glaneront sûrement dans ces pages quelques adresses qui leur rendront service.

## POUR LOURTIER

Résultat de la Journée séduinoise en faveur de Lourtier et de Torgon. — Le comité intersociétaire des Sociétés de musique de Sion s'est réuni mardi soir pour examiner les comptes définitifs de la Journée séduinoise de bienfaisance du 3 novembre.

Ces comptes bouclent par un bénéfice de Fr. 2.501.50, qui, sur décision du comité intersociétaire, sera répartie de la manière suivante : Fr. 1.501.50 en faveur de Lourtier et Fr. 1.000.— en faveur de Torgon.

Les sociétés de musique de Sion et le comité d'organisation de la journée du 3 novembre, dans l'impossibilité d'atteindre individuellement toutes les personnes généreuses et dévouées, qui, de loin ou de près ont contribué au succès et à la pleine réussite de cette belle manifestation de solidarité valaisanne, se font un devoir de leur adresser ici leurs remerciements et l'expression de leur vive reconnaissance.

Le comité d'organisation.

SIERRE. — La journée des agriculteurs. — La Société d'agriculture de Sierre, qui préside avec compétence depuis 22 ans M. Adolphe Rey, vient de tenir sa journée annuelle à laquelle prit part le président du Conseil d'Etat, M. Troillet. A la messe spéciale qui fut célébrée pour les membres, M. le curé Pont parla de l'agriculture, favorisant spécialement le Foyer, la Patrie et l'Autel.

Dans l'après-midi, l'assemblée générale se tint à la halle de gymnastique. Le président invita fortement les vigneron à participer aux frais de réclame intensive que se propose de faire la Chambre de Commerce. M. Piguet, de Lausanne, fit ensuite une conférence sur le traitement de la vigne à travers les âges. On se sépara, après le verre de l'amitié, plein de courage et d'entrain en se disant : « Au travail ! et à l'année prochaine ! »

SION. — Conférence. — Sous les auspices de l'Association catholique M. Serge Barrault, professeur à l'Université de Fribourg, fera dimanche à 17 h. 15, une conférence sur l'origine chrétienne de l'Occident : Ste Geneviève à Clovis, Ste Clotilde. Cette conférence sera agrémentée de magnifiques projections.

Billets à l'avance au bureau du Lux.

ST-GERMAIN. — † Mme Anne Ruff. On nous écrit :

Dans le petit village de St-Germain, près Rarogne, vient d'être enseveli Mme Anne Ruff, né Gsponer, âgée seulement de 33 ans, décédée après une longue maladie.

La défunte, mère de 4 enfants mineurs, était la femme du sympathique professeur de l'Ecole d'Agriculture de Viège et la sœur de l'instituteur Albert Gsponer, qui enseigne dans le même établissement et qui déjà avait perdu son père il y a deux mois.

VERMOUTH  
**NOBLESSE**  
APERITIF NATUREL  
G. RAYDON & C<sup>o</sup> S.A. FABRICANTS GENEVE

La participation fut grande, de près et de loin.

Nous présentons à la famille si cruellement éprouvée nos sincères condoléances.

ST-MAURICE. — Une occasion exceptionnelle. — C'est celle qui est offerte aux âmes de bonne volonté d'assister à la Retraite donnée aux tertiaires de la localité. Prêchée par le R. P. Marius du couvent de Sion, elle s'ouvrira à l'église des RR. PP. Capucins dimanche soir 17 courant, à 20 h. 15 et se clôturera jeudi matin.

Bien que destinée aux tertiaires, elle n'en sera pas moins profitable à toutes les âmes qui désireraient retremper leur piété et leur vertu à l'école séraphique du « Poverello », d'Assise.

Invitation cordiale.

## LES SPORTS

Avis aux skieurs. — L'Association des clubs de ski du Valais romand a tenu son assemblée des délégués dimanche 10 novembre, à l'hôtel du Grand St-Bernard, à Martigny. Les championnats de ski pour 1930 auront lieu à Montana les 25 et 26 janvier. Les clubs désirant faire partie de l'Association sont priés de bien vouloir faire leur demande d'ici au 30 novembre au plus tard.

## Jugement Evéquoz-Delberg

Le Tribunal du II<sup>e</sup> arrondissement pour les districts d'Hérens-Contthey.

siégeant à Sion, le 19 septembre 1928, a porté le jugement suivant dans la cause pénale

Entre le Ministère public  
Et l'avocat Raymond Evéquoz, à Sion, plaignant et partie civile,  
Et Charles Delberg, buraliste postal à Brigue, accusé.

Prononce :

Charles Delberg, reconnu coupable du délit de calomnie est condamné à cent francs d'amende. Il payera à la partie civile une indemnité de trois mille francs, avec intérêts au cinq pour cent dès la demande en justice.

L'avocat Raymond Evéquoz est autorisé à publier le présent jugement dans quatre journaux du Valais et aux frais de Delberg.

Charles Delberg est condamné aux frais de la procédure et du jugement.

Le greffier : E. Putallaz. Le président : J. Rieder.

Le Tribunal cantonal

siégeant comme cour correctionnelle, réuni à Sion, le quatre avril mil neuf cent vingt-neuf a porté le jugement suivant :

Le jugement dont est appel est confirmé. Charles Delberg est condamné aux frais tant de première instance que d'appel.

Ainsi jugé à Sion, le quatre avril 1929. Le greffier : V. de Werra. Le président : C. Défayes.

Le Tribunal fédéral suisse

Il est porté à votre connaissance que statuant dans sa séance de ce jour sur le recours formé par Charles Delberg à Naters, représenté par Me J. de Lavallaz, avocat à Sion, contre le jugement rendu le 4 avril 1929 en la cause Ministère public du Canton du Valais et Raymond Evéquoz contre Charles Delberg pour délit de calomnie.

La section de droit public a prononcé :  
1. Le recours, en tant que recevable est rejeté.  
2. Sont mis à la charge du recourant : a) Un émoulement de justice de fr. 50.— ; b) Les frais d'expédition et les débours de chancellerie ; c) une indemnité extrajudiciaire de 100 fr. à payer à l'intimé à titre de dépens.  
Lausanne, le 8 novembre 1929.  
Chancellerie du Tribunal fédéral : Thilo.

Distillerie Valaisanne S. A. Sion  
**Diva** son Abricotine  
sa Fraïse

## Emigration au Canada et en Amérique

avec les vapeurs aimés et les plus rapides du monde de la CUNARD LINE « Berengaria » 52.000 T. « Aquitania » 46.000 T. « Mauretania » 31.000 T. Départ chaque semaine depuis Cherbourg pour Halifax, Québec, Montréal. — Accompagnement personnel de sociétés importantes jusqu'au port d'embarquement. Les suisses peuvent sous certaines réserves entrer à tous temps au Canada. Renseignements gratuits

René Roulet, Sion, sous-agent de C. Detleyn, Lucerne

BELLE EXISTENCE !

Personnes travailluses (aussi des dames) demandées partout comme représentants de districts, pr la vente facile d'un article de 1er ordre (App. hyg électr. méd.) demandé énormément partout grâce à notre réclame. Pour le dépôt 700 à 2000 francs (suivant le rayon) sont nécessaires. Offres avec réf. sous chiffre Hc 4452 Z. à Publicitas, Zurich.

Belles châtaignes

à vendre. S'adresser à Barman Louis de Louis, à Verossaz.

On demande une bonne

servante

pour s'occuper d'un ménage à la montagne. S'adresser à Mury Ulysse, Sonloup s/ Les Avants. (Vd)

## DERNIÈRE HEURE

La baisse sur le pain

Berne, 15. — Les « Basler Nachrichten » publient une communication d'une personne versée dans les questions relatives au commerce des blés. Ce correspondant assure que la baisse du prix du pain, estimée à trois centimes par kilogramme, annoncée dans la Suisse orientale, s'étendra à l'ensemble du pays. Le prix de la farine est tombé à 40 francs le quintal métrique, taux qui constitue, depuis la guerre, un record dans la baisse. Cette réduction du prix du pain serait de longue durée, le nouveau prix pouvant supporter aisément les répercussions d'un relèvement passager dues au cours du blé.

L'Italie et la liberté des mers

MILAN, 15. — Dans un éditorial, le « Corriere della Sera » dit que le point de vue exprimé par M. Hoover sur la liberté des mers peut être accepté par l'Italie qui a toujours défendu la même thèse. Le « Popolo d'Italia » se prononce dans le même sens.



Monsieur Louis BRESSOUD-MARIAUX et ses enfants Rose, Gaston, Antoine, Marie et Anna, à Revereuil ; Madame et Monsieur Frédéric CEPPI-BRESSOUD, à Genève ; Monsieur et Madame BRESSOUD-VUADENS, à Vouvry ; Madame et Cyrien MARCLAY-BRESSOUD, à Revereuil ; Monsieur et Madame Oscar MARIAX, à Bulle ; Monsieur FABIAN MARIAX et famille en France ; les familles alliées MARIAUX, BRESSOUD, GUERIN, FRACHEBOUD, RITHNER, VANNAY, CEPPI, VUADENS, ont la profonde douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur

**LOUIS BRESSOUD**

leur cher fils, frère, beau-frère, neveu et cousin, enlevé à leur affection accidentellement le 13 novembre 1929, dans sa 20<sup>me</sup> année. L'ensevelissement aura lieu à Revereuil, samedi 16 novembre, à 10 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part. Pension Rosa, Revereuil.



Monsieur en Madame R. VANNAY, à Vionnaz ; Monsieur et Madame Marcel VANNAY-GUERIN et leurs enfants, à Monthey ; Madame et Monsieur Arthur FRAGNERE-VANNAY et leurs enfants, à Neuville (France) ; Mesdemoiselles Emma, Gabrielle (en religion sœur Thérèse de la Charité), Germaine, Mathilde et Joséphine ; ainsi que les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part aux amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

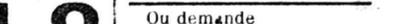
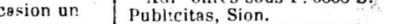
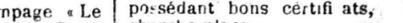
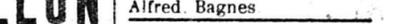
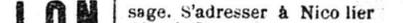
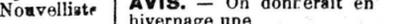
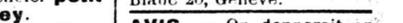
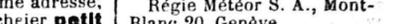
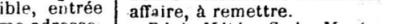
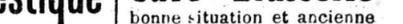
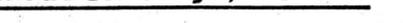
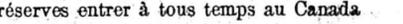
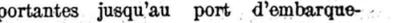
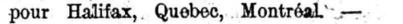
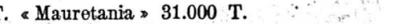
Mademoiselle

**Thérèse VANNAY**

leur bien-aimée fille, sœur, belle-sœur, tante, nièce et cousine, décédée dans sa 21<sup>me</sup> année, après une courte maladie, très chrétiennement supportée et munie des secours de notre Sainte-Mère l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Vionnaz dimanche 17 courant, à 10 heures et demie.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part. Arrêt du train de 9 heures à la Halte de Vionnaz.



Pour cause de

# DÉMOLITION

GRANDE VENTE A

# PRIX DERISOIRES

Confections pour Dames  
Robes, manteaux, peignoirs

AFFAIRES TOUT A FAIT EXCEPTIONNELLES  
Profitez-en pour les cadeaux de fin d'année

Tissus au mètre  
laine, sole, coton

LES ÉLÉGANTES  
L. BLOCH

MONTREUX  
46-48, Grand'Rue

VILLE DE MULHOUSE  
S. BLOCH



## Refroidissement Grippe

Au moindre symptôme prenez de la  
**CATALYSINE**  
DU Dr VIQUERAT

dont l'efficacité est reconnue par de  
nombreux médecins suisses et étrangers

3 et 5 Fr. le flacon dans toutes les pharmacies

## Automobiles d'occasion

Les Etablissements Ch. Ramuz S. A.

2, Avenue d'Echallens 2

Tél. 27444 LAUSANNE Tél. 27444

Vous offrent des occasions de  
BONNES MARQUES.

dont voici un aperçu :

- Minerva 11 Hp tous temps 4-5 pl. 3.800.-
- Renault cond. int. 6 cyl. 4 freins 2.800.-
- Spa 14 Hp torp. 6-7 pl. avec pont 2.500.-
- Spa 18 Hp torp. 6-7 pl. avec pont 1.800.-
- Fiat 501 torp. 4 pl. 2.200.-
- Fiat 509 cond. int. 4-5 pl. 2.800.-
- Chevrolet torp. 4 pl. 1.200.-
- Chrysler 1929 mod. 75 c. i. 4-5 pl. 8.500.-
- Voisin cond. int. landaulet 6-7 pl. 4 freins pneus ballons carros. neuve 7.000.-

Vous ne trouverez nulle part ailleurs pareille  
qualité pour si bas prix.

Agent des automobiles **Cadillac, La Salle,  
Buick, Marquete, Chevrolet, Oldsmobile  
Camions G. M. G. avec mot. Buick,  
Produits de la General Motors**

Nos rayons pantoufles tout au complet  
**Vénilienne**, poil de chameau  
No 36 à 42 A partir de fr.

# 395

Chaussures P. LOB  
Aigle Monthey

## SION -:- Café de Genève

Dimanche 17 novembre 1929, dès 17 heures

# Grand LOTO

organisé par le Männerchor-Harmonie  
MIEL - VOLAILLES - VACHERINS, ETC.

## La bonne maison pour

Horlogerie  
Bijouterie  
Orfèvrerie  
Optique

Gramophones et Disques

# W. ROSSEL

Rue de l'Avançon BEX Rue de l'Avançon

## SION -:- Salle du Lux

Dimanche 17 novembre, à 17 h. 15

# CONFÉRENCE

de M. S. Barrault, professeur à l'Université de Erlbourg  
sur l'ORIGINE CHRÉTIENNE DE L'OCCIDENT

Fabrique de

# FOURRURES

**B. D. Benjamin - Lausanne**  
2, Avenue J. J. Mercier. Sous le Gd-Pont

Nous mettons en vente un énorme assortiment de  
manteaux de toute beauté tels que :

Persianer, Visons du Canada, Petits gris, rats  
musqués, ragondins, loutres d'Hudson, loutres de  
mer, Kolynski, Poulains russes, caraculs, etc.  
à des prix très avantageux.

Quelques prix :  
Manteaux castorette, belle march. Fr. 325.-  
» pattes caracul, tr. beaux » 425.-  
» chevrette ext. beaux dep. » 350.-  
» herminettes extra » 400.-

Choix insurpassable en peaux pr garnitures.  
Bandes en castorette belle qualité,  
1 - 0.21 Fr. 20.-

Pelisses, tapis, chancelières, etc.  
Venez et comparez.

# PRESSOIR

rond, env. 50 brantées, fonctionnant avec mo-  
teur électrique, mais pouvant être transformé,  
parfait état, à vendre faute d'emploi. Bas prix.  
Fabrique de Conserves, Saxon.

## ST-MAURICE - AVENUE DE LA GARE

Lundi, 18 novembre, Ouverture d'un

## Salon de Coiffure pour Dames

Se recommande: Mlle Rose Coquoz.

# FIAT Voitures d'occasion

- Fiat 509 torp. pn. ball., 4 freins Fr. 2300
- Fiat 501, cond. int., pn. ballons 3300
- Fiat 501, cond. int., pneus ballons 3500
- Fiat 501, cond. int., pn. ball., 4 fr. 3900
- Fiat 501, torp., pn. ball., 4 freins 3900
- Fiat 503, cond. int., pn. ball., 4 fr. 4900
- Fiat 503, cond. int., pn. ball., 4 fr. 5200
- Fiat 503, cond. int., pn. ball., 4 fr. 4900
- Fiat 512, coupé-landaulet, 4 freins 6500
- D. F. P., torp., pneus ballons 1200
- Peugeot, torp., pn. ball., 4 fr. 2900
- Citroën, B. 12, c. i., pn. bal., 4 fr. 3500
- Citroën, C. 4, cabriolet 4 pl., 4 fr. 5900
- Donnet-Zédel, c. i., pn. ball., 4 fr. 4500
- O. M., torpédo, 6 cylind., 4 fr. 4500
- Buick, roadster, 6 roues, 4 freins 5500
- King, torpédo, 8 cylindres, 7 pl. 1700
- Fiat 15-20, châssis Fr. 1200
- Fiat 502, camionnette 4400
- Chevrolet, camionnette 800

## Voitures industrielles

Toutes ces voitures proviennent  
d'échanges faits à notre clien-  
tèle contre de nouveaux modél.

# 521 - 525

# ★ Red Star ★

Tél. 24417 LAUSANNE AV. LÉMAN 7

Nous expédions franco

**Soulier militaire** ordonnance chevillé  
bois et vissé, ferrage fort ou léger,  
avec ou sans couture No 40 à 47

# 2390

Chaussures P. LOB  
Aigle Monthey

## Confiserie-Pâtisserie

# Von Arx-Keller - Sion

Grande spécialité de Chocolats  
fabrication par la Maison

Superbe choix en bonbonnières  
sucriers, vases à fleurs, etc. en  
cristal de Bohème, peints  
à la main

## Mélèze et sapin à vendre

aux Giettes s. St-Maurice  
Un lot sapin 92 plantes  
cubant 194 m3.  
Un lot mélèze 49 plantes  
cubant 137 m3.  
Demandez conditions et  
liste de cubage, et faire of-  
fres par lot au m3, réel abat-  
tu, jusqu'au 23 courant, à  
**G. de Charrière**, ingé-  
nieur forestier, Galeries du  
Commerce, Lausanne.

## Bon fromager

est demandé pour la Lai-  
tererie No 1, de Saillon. Inuti-  
le de se présenter sans de  
bonnes références.  
Adresser offres et condi-  
tions à Cheseaux Jean Bte,  
Saillon.

## Clitique La Colline s/ Ter- ritet demande immédiatement comme remplaçante pour 4 semaines une

## filie de cuisine

propre et active.  
S'adresser à la Direction.

Nous expédions franco  
**Snow-Boots** brun, gris, beige, noir  
talon bas et moyen. No 36 à 42

# 1190

Chaussures P. LOB  
Aigle Monthey

# Crêpes de Chine

Nos crêpes de Chine unis sont tous de  
la meilleure fabrication suisse:  
pure soie, tissage de première qualité,  
serrés, teints soigneusement, ce qui,  
pour vous aussi bien que pour nous, est  
une garantie de leur solidité.

QUALITÉS LOURDES POUR ROBES 9.75  
98 cm. de large. Grand assortiment de  
coloris, le mètre fr. 14.- 12.- 11.50 et

QUALITÉS PLUS SOUPLES, BELLE 7.30  
FABRICATION ZURICHOISE  
98 cm. de large, pour robes et lingerie.  
Assortiment considérable de teintes  
mode et classiques, le mètre fr. 7.95 et

CRÊPE DE CHINE BON COURANT 4.50  
96-100 cm. de large, solide, pas trans-  
parent. Qualités à comparer. En-  
viron 40 coloris, le mètre . . . . . Fr.

ECHANTILLONS SUR DEMANDE

# Armand Goetschel S. A.

SOIERIES Rue de Bourg 29  
LAUSANNE

Nous expédions franco  
**Soulier dimanche**, double semelles, Box  
noir entièrement doublé peau.  
Garanti tout cuir. No 40 à 47

# 2350

Chaussures P. LOB  
Aigle Monthey

## A vendre un bon petit cheval

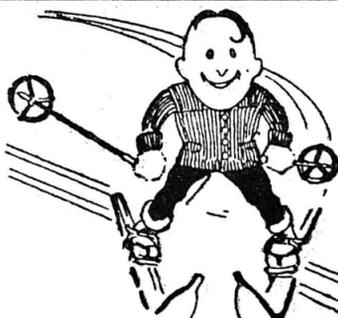
(Aussi commença) trou-  
veraient place stable et a-  
gréable pour voyager par-  
tout par rayon à la campa-  
gne, dans ancienne maison  
sérieuse d'importation de  
denrées coloniales et grande  
torréfaction de café, bien in-  
troduite dans tous les can-  
tons, auprès de la clientèle  
particulière ainsi qu'auprès  
des petites et grandes eni-  
nes. Offres avec timbre pour  
la réponse à Case postale 56,  
Berne 14.

## jeune fille

pour servir au café et aider  
au ménage. Entrée de suite.  
S'adresser sous P. 5984 S.  
Publicitas, Sion.

## VOYAGEURS

Skis réclame frêne la  
bois seul Fr. 15.-  
Bâtons noisetier  
disques doubles Fr. 1.75  
Peaux de phoque  
200 à 220 cm. Fr. 18.50  
Chaussures Beggom  
veau naturel Fr. 52.-  
Mouffles toile  
impermeable Fr. 3.75  
Chaussons grosse laine gris mêlé Fr. 3.75  
Casquettes drap bleu Fr. 4.75  
Windjacken grises toile impermeable Fr. 19.50  
Costumes norvégiens drap bleu Fr. 85.-



Chaussons grosse laine gris mêlé Fr. 3.75  
Casquettes drap bleu Fr. 4.75  
Windjacken grises toile impermeable Fr. 19.50  
Costumes norvégiens drap bleu Fr. 85.-

# OCH Frères OCH Sports OCH Montreux

Demandez notre catalogue gratis.

# BANQUE TROILLET, MARTIGNY

Siège:  
Martigny-Ville

Agence:  
Chable-Bagnes

**PRETS:** sous toutes formes usuelles. — Ouvertures de crédits sur  
cautionnements, hypothèques, nantissement de titres ou police d'assurance-vie.  
Escompte de papler commercial.

Nous acceptons des **DEPOTS** aux meilleures conditions: sur Cer-  
tificats avec coupons annuels, en Caisse d'Epargne, en Comptes à Terme, ou en  
compte-courant disponibles à vue.

Exécution d'ordres de Bourse — **CHANGE**

— Toutes opérations de banque —  
**ASSURANCES**

# La baguette magique

## Ce que dit l'abbé Lambert théologien et sourcier

### Il parle de l'abbé Mermet

C'est le vicomte Henry de France qui, le premier, a fait remarquer que la science des sourciers semble être plus spécialement une science « ecclésiastique », tant est considérable le nombre de prêtres qui s'adonnent à la rhabdomancie... C'est également lui qui au cours des visites qu'il a faites à ces prêtres sourciers, a manifesté son heureuse surprise de les voir, en général, installés dans des sites enchanteurs, les bords du Léman par exemple...

L'abbé Lambert — d'origine niçoise — ne fait pas exception à la règle. Le village de Seilh, blotti dans un nid de verdure sur les bords de la Garonne, à quelques kilomètres à peine de Toulouse, est vraiment lui aussi un site enchanteur. C'est là qu'après avoir obtenu ses grades — au militaire, puisqu'il est officier ; au religieux, puisqu'il est docteur en théologie et a professé plusieurs années — l'abbé Gabriel Lambert s'est consacré avec une magnifique ardeur et un beau désintéressement à l'étude théorique et pratique de la science des sourciers.

Ce jeune prêtre — il n'a pas encore atteint la trentaine — a reçu un correspondant du « Petit Marseillais » qui lui a demandé un interview.

— Eh ! quoi, Monsieur l'abbé, est-ce dans les cartes géologiques que vous cherchez la science de sources ?

— Un peu, mon cher ami... Rhabdomancie sans géologie n'est que ruine pour l'entrepreneur ! Voyez-vous : être sourcier, c'est bien ; avoir le don, c'est très joli ; mais si au don ne se joint pas la science on en arrive à ces échecs rétentissants qui ont failli déconsidérer à jamais les sourciers. On n'a pas trop de toutes les données des géologues et des sensitifs pour étudier un cas aussi diffi-

cile : trouver de l'eau dans un pays sec et rocheux, où tous les puits à grande profondeur n'ont donné aucun résultat, et qui voit périodiquement ses trente usines parce que l'on n'aura bientôt plus d'eau pour les chaudières... Les portes de ces usines se ferment déjà plusieurs jours par semaines et les pertes se chiffrent par millions. Ah ! croyez-moi, l'eau c'est la fortune !

— Et vous donnerez de l'eau à cette contrée déshéritée ?

— Peut-être... Tenez, ce matin, je reçois une lettre qui me permet d'être pareillement optimiste. J'avais envoyé une équipe d'ouvriers dans un domaine. Il s'agissait de creuser un puits où l'eau avait été annoncée à 10 mètres 50. Quand les ouvriers sont arrivés de Toulouse, désagréable surprise : du roc... Ils creusent : du roc encore ! Et pour les encourager, les puisatiers du pays de ne pas leur ménager moqueries et quolibets ! « Nous le connaissons bien, nous, le sous-sol ! Quand vous serez à 40 mètres, le rocher ne fera que commencer ! » Nos ouvriers ont écouté... et continué leur besogne. A 10 mètres, la croûte a cédé, et les voilà dans le sable au milieu de l'eau ! Ils ont dû arrêter le travail en attendant la pompe d'épuisement...

— Ce sont des succès de ce genre qui expliquent le nombre considérable des demandes qui vous arrivent, si j'en juge par cet impressionnant amas de lettres !

— C'est vrai ! A cette heure, une trentaine de communes se sont adressées à nous ; d'aucunes ont déjà de l'eau ; pour d'autres les travaux sont en bonne voie. Les résultats déjà obtenus sont garants de l'avenir.

L'abbé Lambert parle. Il a la foi. Il m'apparaît bien tel que me le laissent deviner ses nombreux écrits, car c'est étonnant ce qu'il a écrit d'articles, un peu partout, sur la question des sourciers ! J'interroge encore...

— Mais comment vous est donc venue cette idée de vous spécifier dans une matière à laquelle ne semblaient précisément pas vos préparer vos études militaires ou théologiques ?

— C'est la visite que je reçus un jour, à Seilh, d'un grand sourcier : l'abbé Mer-

met. Celui-ci faisait dans les champs une démonstration de sa science aux braves paysans de chez moi, aussi attentifs que sceptiques. Et j'entendais leurs propos chuchotés à l'oreille : « Il dit qu'il y a de l'eau ; mais qu'il creuse donc lui-même ! Nous le croirons après ! » La réflexion avait du vrai. Les échecs de sourciers improvisés ont découragé les propriétaires à qui l'eau dépendant est indispensable. Ce qu'ils demandent, ce ne sont pas de beaux espoirs, mais des réalités. Ce qu'il leur faut, c'est la certitude de l'eau « claire qui coule, source de toute prospérité. Alors, j'ai décidé de ne plus payer les gens de promesses, de ne pas leur affirmer un débit d'eau problématique et une profondeur incertaine. Mais de leur donner l'eau moi-même, à mes frais et de ne leur rien demander, pas un sou, d'indemnité, rien, si je ne leur donnais pas l'eau ! Du coup, ils seraient donc obligés d'y croire, à la science des sourciers ! Du coup, ils ne pourraient pas traiter les sourciers de charlatans, qui battent monnaie de leurs affirmations incompetentes !

— Quelle audace a été la vôtre, Monsieur l'abbé ! Et l'on vous a aidé, encouragé ?

— Ah ! oui... comme je ne vous souhaite jamais de l'eau ! Je revois encore tel professeur éminent d'une université étrangère plaindre d'avance mon échec pitoyable — et ma ruine prochaine ! Dans mon entourage, tout le monde tremblait pour moi. Ailleur, on riait ma foi naïve en la baguette. Un moment, j'ai pu croire que l'on avait raison... Premier puits, premier échec, pas d'eau ! Deuxième puits : de l'eau mais bien plus profondément que l'on avait prévu... Se décourager ? Ah non ! L'échec, de temps à autre est excellent ! Le plaisir de la lutte, c'est le plaisir immense qui remplit toute une vie ! Rien de fade comme l'existence ou l'on a tout à souhait ! Et puis, la volonté de faire du bien, de remplir une œuvre sociale, d'augmenter la prospérité industrielle de son pays... de montrer surtout que des prêtres savent faire autre chose que geindre sur le malheur des temps ou la sécheresse du ciel. Alors, j'ai étudié plus à fond cette science des choses cachées ; j'ai vu tous les grands

sourciers, j'ai étudié leur méthode, lu leur livre, sollicité leurs conseils. Et cet appel à la science a eu comme un appel d'eau, car depuis ce jour, je vous l'assure, les résultats ont été largement consolants.

— Mais comment pouvez-vous suffire à la tâche ?

— Certes, avec un peu de retard parfois... Je me suis entouré de quelques sourciers, à la fois doués et savants (c'est ma « marotte », voyez-vous, cette alliance du don et de la science !) qui

travaillent avec moi dans une collaboration confiante et fraternelle.

« Et maintenant, conclut l'abbé Lambert avec un large sourire et des yeux pétillants de malice, promettez-moi de me suivre quelque jour sur le terrain de mes exploits. Je vous préviens qu'il y a danger à se pencher sur les puits que nous avons creusés ! C'est vous dire qu'il y a de l'eau ! »

J'ai promis... Louis Lespine.

# Le Secret de la Santé est dans le sang

Les divers organes dont l'ensemble harmonique constitue le corps humain ont beau différer entre eux par l'aspect et par les fonctions, ils n'ont pas moins quelque chose de commun. Ils s'alimentent tous de la même façon et à la même source qui est le sang.

C'est dans le sang que toutes nos cellules puisent les éléments neufs dont elles ont besoin et rejettent les éléments usés. C'est, en d'autres termes, dans le sang que s'opèrent ces échanges dont l'ensemble constitue le mécanisme de la vie. Par conséquent, c'est de l'état du sang que dépendent les vicissitudes de notre santé et si nous avions les moyens de maintenir ce fluide nourricier au maximum de richesse et de pureté, nous pourrions braver impunément les maladies, puisqu'il n'en est pas une seule qui ne présuppose son altération.

Ici la question se pose de savoir s'il nous est possible de modifier la composition du sang au gré de nos besoins. La réponse n'est pas douteuse. Oui, cela nous est possible, car la prévoyante nature a mis le remède à côté du mal. Les plantes médicinales ne sont-elles pas faites pour cela.

Des moines du Monastère de Durbon, dans le Dauphiné, après avoir étudié les propriétés de la flore de leurs montagnes, en étaient arrivés à composer leur fameuse

## TISANE DES CHARTREUX DE DURBON

DÉPURATIVE CONCENTRÉE

dont les innombrables guérisons qu'elle fait obtenir chaque jour attestent son infailible efficacité contre la plupart des maladies chroniques : maux d'estomac, troubles digestifs, constipation, affections des reins ou de la vessie, rhumatismes, anémie, misères féminines, maladies de la peau, etc., même les plus rebelles et les plus graves.

Au moindre malaise, au moindre symptôme de dépression, et plutôt avant qu'après, car mieux vaut prévenir que guérir, aux changements de saison en particulier, n'hésitez pas à recourir à la Tisane des Chartreux de Durbon. Etant un extrait liquide concentré, elle se prend par cuillerées à café, de sorte que le traitement peut se prolonger sans danger de charger l'estomac et sans interrompre ses occupations. Au surplus, des milliers d'attestations sont là pour en faire foi.

Tisane dépurative, le flacon : 4.50. Beaume souverain, le pot : 3.50. Pilules supertoniques, l'étui : 2.95. — TOUTES PHARMACIES.

## Banque Cantonale du Valais - SION

Capital et réserves 8.425.000 Francs

Bilan : 1917 : 25 millions ; 1920 : 38 millions ; 1925 : 51 millions 1928 : 58 millions

Siège central : Sion

Agences : Brigue, Viège, Sierre, Martigny, St-Maurice, Monthey, Comptoirs à Salvan et à Champéry. Représentants à Vissoie, Montana, Lens, Ayent, Grimisuat, Evolène, Savièse, St-Martin, Hérensence, Vex, Conthey, Nendaz, Ardon, Chamoson, Leytron, Saxon, Fully, Bagnes, Orsières, Vernayaz, Troistorrens, Vouvry

Correspondants dans tous les cantons suisses et dans la plupart des pays étrangers

## NOUVELLE BAISSSE



- Souliers de travail, bien ferrés, double semelle. 40/47 16.80
- Soul. milit., peau cirée, sans couture haute tige 40/47 19.80
- Souliers militaires, forme ordonnance, empeigne bon ferrage. 40/47 23.50
- Soul. de mont., forme ordon., avant-pied doublé 40/47 23.50
- Souliers milit. pr garçons, sans cout., oien ferré 36/39 15.90
- Bottines Derby Box, pour dames, talon mi-haut pour dimanche. 36/42 16.90
- Bottines Derby, pour dames, peau cirée. 36/42 14.90
- Bottines Derby Box noir, pr messieurs, p dimanche 40/47 15.90
- Bottines pour fillettes et garçonnets, peau cirée bonne qualité, sans clous. 30/35 10.50

Expéditions franco contre remboursement. — Echange libre Demandez notre catalogue illustré gratis

Expédition de chaussures J. KURTH, Genève

## HERNIE

Importante découverte  
Un excellent bandage SANS PELOTE

Les Etablissements du Dr L. BARRÈRE, de Paris, viennent de faire breveter S. G. D. G. en France, sous le No 259113, un nouveau bandage qui offre l'immense avantage de contenir, sans pelote, les hernies scrotales réductibles les plus volumineuses.

Il est inutile de souligner l'importance de ce progrès. De nombreux essais pratiqués dans les cas les plus divers, permettent de présenter à notre clientèle ce nouvel appareil en toute confiance.

Nous invitons tous ceux qui sont gênés par un bandage à pelotes à venir essayer le Néo-Barrère sans pelote, à :

Martigny, Pharmacie Morand, le lundi 18 nov.

Sion, Pharmacie Darbellay, le mardi 19 nov.

Ceintures ventrières BARRÈRE pour tous les cas de ptose, descente, éventration, suites d'opération, etc., chez l'homme et chez la femme, toujours faites sur mesures.

## N'oubliez pas vos vieux amis!

Vous souvient-il du plaisir que vous avez éprouvé lorsque vous toussiez, en recevant quelques bonbons au sucre de malt ? Le « sucre de malt Wander » est aujourd'hui encore le plus agréable de tous les remèdes pectoraux.

Nous ne voulons pas vous enlever votre croyance aux remèdes pectoraux. Mais à part celui que vous préférez, ayez toujours sur vous quelques bonbons au sucre de malt.

Pour être certain d'obtenir le véritable sucre de malt Wander, exigez par tout le « Sucre de malt Wander ».

En vente dans toutes les pharmacies, drogueries et bonnes maisons d'alimentation.

DR A. WANDER S.A. BERNE



Certificats de dépôts 5% à trois ans ou plus

Comptes à vue et à terme aux meilleures conditions

Agence générale pour le Valais de la Nouvelle compagnie d'assurances et de réassurances, S. A., à Zurich : Incendie, vol, etc.

## Le Magasin ORSAT, Martigny

fera à l'occasion de la foire, lundi 11 novembre

# 10% d'Escompte

Que chaque client intéressé sache profiter des prix exceptionnels pour faire ses achats complets d'hiver. Le choix est grand dans tous les articles.

## Confections et Manteaux

pour messieurs, jeunes gens et enfants. — Lainage haute nouveauté. — Bel assortiment en pullovers et gilets pour dames, messieurs et enfants, à tous les prix. — Toilerie, mercerie, trousseaux complets, etc., etc.

Complets sur mesure drap dernière nouveauté

Quelques manteaux dames à liquider à bas prix

Impossible d'énumérer chaque article ; prenez la peine, dans votre propre intérêt, de venir visiter nos rayons.



## Quel que soit le montant

que vous désiriez consacrer à l'achat d'un gramophone, nous avons votre appareil en magasin. Nous vous offrons les différents modèles du renommé

### Gramophone "Thorens"

Modèles portatifs à Fr. 46.—, 50.—, 75.—, 105.—, 145.—, 175.—, etc.

Modèles de table à Fr. 48.—, 60.—, 82.—, 88.—, 112.—, 140.—, etc.

Modèles meubles depuis Fr. 260.—

La Maison spécialisée

## G. SCHWIND, LAUSANNE

7, Rue Haldimand, 7

vous offre gracieusement son catalogue B et le nouveau catalogue de disques qui vient de paraître.

## Arbres fruitiers

Grand choix haute et basse tige, toutes variétés recommandées et garanties. Prix absolument sans concurrence, prix spéciaux par grosse quantité

**Demandez le grand choix de rosiers et plantes d'ornement**

Prix-courant à disposition On cherche des revendeurs

**Pépiniéristes Th. Dirren & Fils**

Domaine des Iles, Martigny  
Tél. 17, Vernayaz

## AGRICULTEURS

pour vos MACHINES AGRICOLES adressez-vous à l'Agence Charles Roduit, Martigny. Toujours en stock machines en tous genres et de confiance. Pièces de rechange, atelier de réparations, travail soigné. Téléphone 172

### BOUCHERIE ROUPH

Rue de Carouge 36 bis, GENEVE  
Téléphone Stand 42.059  
expédition pour saler quartier de derrière entier de 2.— à 2.20  
Cuisse de fr. 2.— à 2.20  
Viande sans os pour charcuterie 2.— à 2.20  
Rôti bœuf fr. 2.30 le kg.  
Bouilli à fr. 1.80 le kg.  
Graisse de rognons à fr. 1.50 le kg.

### Atelier spécial

pour façonnage glace automobile, livrable de suite. Tél. 158, Aigle.

G. Niklès, Aigle

### VOUS QUI CHERCHEZ UNE PLACE

consultez et servez-vous de „L'Indicateur des places“ de la „Schweiz. Allgemeine Volks-Zeitung“, à Zofingue. Chaque numéro contient de 300-1000 offres de places. Tirage garanti: 85.600. Clôture des annonces, mercredi soir. Prenez garde à l'adresse exacte.

### OCCASION

A vendre chars No 10, 11, 12, 13 et 14, ainsi qu'une voiture à patent, le tout à l'état de neuf. Tous chars neufs à disposition dans tous les numéros. Facilités de paiement. Se recommande: Gaillard Hermann, maréchal, rue Octodure, Martigny-Ville.

## Banque Tissières fils & Cie

Martigny

Nous payons actuellement:

Dépôts à terme 5 0/0  
Caisse d'épargne 4 1/4 0/0  
Comptes-courants 3 1/2 0/0  
Comptes-courants à préavis (taux suivant temps et montant)

PRÊTS sur billets avec ou sans hypothèques, sur comptes-courants  
CHANGES et toutes opérations de Banque



Pour faire vite,

prenez "Selecta" Desuite la chaussure brille avec éclat s'assouplit et devient imperméable.

## Selecta



## CAR ALPIN

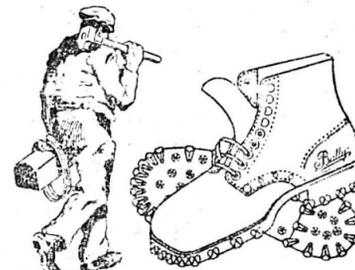
(20 places), à disposition des groupes et des sociétés

Garage GOEGEL, St-Maurice

## Trois points importants

vous conduisent directement au

## Magasin de Chaussures



# CLAUSEN

Rue de Lausanne Téléphone 153

# SION

si vous êtes soucieux de vos intérêts, ce sont:

## le Choix - la Qualité - le Prix

Vous aurez la satisfaction d'avoir acheté en connaisseur des marchandises que vous apprécierez toujours plus à l'usage.

## Droguerie Marclay, Monthey

### HUILE DE FOIE DE MORUE FRAICHE

Alcool - Allumettes - Amidon - Attrape-mouches - Benzine - Biscuit - Blitzblank - Brandt - Bougies - Cacao - Chocolat poudre - Cassonade - Cafés verts, rôtis - Chiorée D. V. - Crème chaussures, Ras, Sélecta, Marga - Conserves corned beef, saumon, sardines, thon - Epices - Essence thérébentine - Encaustique - Farine de lin - Flocons d'avoine - Fruits secs: pruneaux, raisins - Graine de lin - Graisses: saindoux, graisse mélangée, graisse consistante, graisse chaussures - Gruaux - Huiles d'arachides, d'olives, de noix, à parquets - Jus Cassano - Lessives Persil, Schuler - Maizena - Mélasse - Moutarde - Ovomaltine - Paille de fer - Pétrole - Poix boucherie - Riz - Savons - Semoule - Sigolin - Soude cristaux, Henco - Sucres, toutes sortes, sucre candi - Sel Glauber - Suif de cave - Sulfate de cuivre - Soufre - Thés - Tabacs et cigares - Vinaigre - Vigor - Vim.

## AGENCE AGRICOLE DU VALAIS

SION - Delaloye & Joliat - SION

la meilleure source pour les machines et outils agricoles

## Fers Tôles

FROMAGE tout gras à fr. 3.—; mi-gras de montagne à fr. 2.40; maigre vieux, tendre à fr. 1.50 le kg. A. Haller, Bex.

### Viande désossée

de 1er choix pour charcuterie de particuliers salamis, etc. fr. 1.80 le kilo, demi port payé. Tél. 23 505.

Boucherie Chevaline Lausannoise  
Ruelle du Gd-Pont 18 Lausanne

## COMBUSTIBLES

H. & L. Piota, Martigny-Bourg (Téléphone 2.28)

Livraisons rapides et à des prix modérés en briquettes „UNION“, Cokes 1ères qualités, Anthracite et Boulets belges, Houille.

Se recommandent

Abonnez-vous au „Nouvelliste Valaisan“

# Avec PER, cela va bien plus vite!

En moins de temps que jusqu'alors, vous aurez nettoyé vaisselle, assiettes, tasses, couverts, plateaux et verres. La graisse et tous les restes d'aliments se dissoudront très facilement, la vaisselle acquerra un éclat magnifique. PER convient particulièrement au nettoyage de l'aluminium et au rinçage des bouteilles. PER vous rendra aussi les plus grands services pour récurer les planchers, l'évier, la baignoire, les seaux et pour laver torchons et chiffons. Vous serez surpris de la facilité que vous procure PER dans tous ces travaux. Il est préférable de dissoudre PER dans de l'eau aussi chaude que possible. PER est absolument inoffensif pour les mains. Le paquet de PER ne coûte que 30 cts. et est en vente partout.



**PER** de Henkel, pour laver et récurer tous ustensiles de cuisine et de ménage

Produit des Etablissements Persil, Henkel & Cie S.A. Bâle fabriqué à Pratteln/Bâle-Campane

CONFIEZ TOUTES VOS ASSURANCES A UNE COMPAGNIE DE 1er ORDRE

BRANCHES: VIE ACCIDENTS INCENDIE RESPONSABILITE CIVILE VOL BRIS DE GLACE DEGATS D'EAU

# UNION-GENEVE ASSURANCES

AGENCE GENERALE POUR LE CANTON DU VALAIS:

Paul BOVEN  
AV. DE LA GARE  
SION

AGENCES: Ad. BONNET, insp. Fiesch Haut Valais V. FAVRE Muraz — Sierre Raymond MORAND Martigny Emile VOEFFRAY Saxon Charles RAST "MONTHEY"

## L'art culinaire à Savièse

Tel est le titre du dernier numéro des « Cahiers valaisans de Folklore » (Administration à Onex, Genève), aux destinées desquels préside notre distingué compatriote le Dr Basile Luyet, qui vient d'être appelé à donner des cours à une chaire universitaire des Etats-Unis.

Nous tirons de ce numéro quelques-unes des recettes les plus caractéristiques. Nos aimables lectrices s'y intéresseront tout particulièrement.

Ajoutons que les « Cahiers » viennent de publier deux ouvrages du cru, d'une documentation précieuse pour les personnes qui aiment à approfondir l'âme et la mentalité de nos jeunes populations. Ce sont : **Les Jeux à Contéy**, par René Jaquemot, et le **Costume d'Évolène**, par Pierre Follonier, ce dernier accompagné d'illustrations.

M. le Dr Basile Luyet nous présente ainsi l'art culinaire à Savièse :

### AVIS AU LECTEUR

Le domaine de l'art culinaire est l'un de ceux où l'évolution a été particulièrement rapide, dans notre pays, pendant ces cinquante dernières années. Vers 1880 la « bonne cuisinière » avait à connaître une trentaine de préparations et celles-ci avaient un caractère de cuisine paysanne bien marqué; aujourd'hui ses connaissances doivent être considérablement plus étendues et, si elle n'a pas fait un apprentissage en ville elle a bien peu de chance de se créer une réputation. Les recettes qui font l'objet de ce recueil nous ont été transmises par une cuisinière de l'ancienne école qui a assisté à l'évolution de son art pendant ce demi-siècle.

Les recettes universellement connues sont décrites lorsqu'elles présentent un intérêt particulier sur un point de détail.

Nous faisons remarquer que les indigènes donnent souvent à un nom connu, tel que fricassée, daubé, une acception bien différente de l'acception générale.

### Le plat de viande du dimanche

Parmi les préparations constituant l'art culinaire chez le peuple on remarque qu'il y en a généralement une qui prend une importance maîtresse et devient, par sa fréquence et l'universalité de son usage, comme un menu de base. A Savièse c'est le dîner de viande du dimanche. Il se prépare — ou du moins il se préparait autrefois — d'une façon uniforme dans toute la commune et il est, pour ainsi dire, la règle tous les dimanches et jours de fête.

Le samedi soir le chef de famille va découper dans la provision de « fumé » un morceau de lard et un morceau de viande et il détache une saucisse de la cheminée. La ménagère se rend au

jardin potager couper une tête de choux qu'elle lave, feuille par feuille, sous le jet de l'eau d'une fontaine. Les enfants épluchent les pommes de terre qui compléteront le menu. Le matin du dimanche on fait cuire la viande et le lard dans de l'eau claire. Après ébullition on puise le bouillon qu'on verse dans une soupière contenant du pain de seigle découpé en tranches minces. Cette soupe-bouillon constituera le déjeuner.

On place ensuite les feuilles de choux dans le sac à choux (*kouiffè di tsarfon*) — c'est un réticule en fil de chanvre, confectionné spécialement dans ce but avec une aiguille en os, qui ne sert elle aussi qu'à cet usage et qu'on fabrique avec la clavicle du porc — on ajoute dans le réticule une pincée de sel et le morceau de lard, puis on le ferme en tirant sur un cordon à coulisses et on le place dans la casserole après y avoir mis, bien entendu, la quantité d'eau nécessaire. A côté du sachet on met des gruaux et des haricots, puis, au bout de quelques instants, les pommes de terre. Une fois la cuisson terminée, on fait égoutter le sac à choux, on le sort et on en verse le contenu dans un plat; on extrait ensuite, au moyen d'une poche perforée, les pommes de terre, une partie des gruaux et des haricots et enfin la viande et la saucisse. On sert en premier lieu le lard et les choux qui se mangent ensemble, car les choux enlèvent au lard fumé son goût de graisse croquante qui répugne à certaines personnes.

Suit le plat de viande, de pommes de terre et de haricots qui se mangent aussi ensemble. Le chef de famille partage et distribue le lard, la viande et la saucisse; chacun mange sur un plat en bois qui est une simple rondelle sans rebord (*le tréntchyou*). Les fourchettes et le couteau de poche sont les seuls ustensiles admis. A dîner on boit du vin; le maître de table verse et le verre circule à tour de rôle parmi les convives. Les desserts sont inconnus.

A quatre heures, en guise de goûter, on mange les restes de lard et de viande avec du pain noir et on arrose le tout de vin.

Enfin l'eau qui a cuit le dîner est conservée avec les restes de haricots et de gruaux qu'on y a laissés, pour être servie, sous forme de bouillon-potage, au souper. On y découpe du pain noir en tranches minces et quelquefois du fromage. La soupe se mange avec une cuiller en métal à tête en calotte sphérique. Chacun puise dans la même soupière.

Ces usages qui étaient uniformément pratiqués il y a trente ans ont subi ou subissent les modifications suivantes. La soupe aux choux est

trouvée de mauvais goût, on la donne aux porcs. On va même jusqu'à ne plus vouloir faire cuire dans la même casserole le lard et les choux. Le déjeuner et le souper sont préparés indépendamment du dîner. Le café au lait a supplanté le bouillon du matin et le potage du soir; il s'est même imposé à goûter. Les plats de bois ont presque disparu pour être remplacés par des assiettes ordinaires. L'usage de manger sa soupe au même plat est aussi en train de disparaître rapidement.

### La fricassée

La fricassée permet d'utiliser le « mince » de la boucherie, c'est-à-dire les viscères: intestin, estomac, cœur, poumons, rognons, ainsi que les petits morceaux de muscle provenant du désossement de la tête et des pieds. Ce « mince », après cuisson, est rôti au beurre avec des oignons, puis épicé (cannelle, clous de girofle, poivre) et enfin remis à cuire avec une tasse de bouillon et un verre de vin. Actuellement on y ajoute des tomates.

### La daube

On découpe de la viande fraîche en petits morceaux qu'on triture ensuite de façon à les réduire en une sorte de bouillie. On grille cette dernière au beurre, après y avoir ajouté des oignons. On mélange tout cela avec une quantité de vin et de bouillon suffisante pour couvrir la masse, on y met de la cannelle, des clous de girofle et du sucre et on fait bouillir. Après un commencement d'ébullition on complète la préparation en y ajoutant encore des grains de raisins et des miettes de pain grillées, on la fait cuire de nouveau pendant dix minutes environ et on la sert après l'avoir saupoudrée de sucre.

### La cervelle grillée

La cervelle est déchiquetée avec une fourchette et grillée au beurre dans la poêle. On ajoute de la cannelle, des clous de girofle, un demi-litre de vin, du sucre et on y découpe de petits morceaux de pain. On fait enfin cuire le tout pendant 10 minutes environ.

### Les atriaux

Au dire des cuisinières, les atriaux ou crépinettes de foie, appelées « pétoles », auraient été importées à Savièse du canton de Berne. On les prépare de la façon suivante. Le foie du porc est découpé puis trituré au moyen d'un marteau sur une planche. On y ajoute les épices ordinaires et des poreaux puis on en fait des boulettes qu'on enveloppe dans des morceaux découpés à

la grandeur voulue dans la toile (membrane péritonique) du porc. Les boulettes sont enfin cuites au beurre.

Les atriaux s'achètent aussi chez les bouchers de la ville, mais ils n'ont pas la saveur épicée des « pétoles » authentiques.

### Les saucisses

Les saucisses de nos campagnes, si renommées pour leur saveur épicée, se préparent de la façon suivante. On fait un hâchis avec les viscères, en particulier avec les rognons et le pancréas, ainsi qu'avec les petits morceaux de viande provenant du désossement de la tête et des extrémités; on y mélange des choux préalablement cuits; on saupoudre le tout de poivre, de cannelle, de clous de girofles moulus, de sel; on ajoute de la menthe, du cumin, du persil hâchés et enfin on procède au remplissage des boyaux. Pour cela on se servait autrefois d'une corne de vache taillée, en entonnoir et on y engageait le hâchis au moyen d'un morceau de bois; aujourd'hui on utilise des ustensiles importés de la ville.

### La « raclette »

La « raclette » est d'ordinaire considérée comme une spécialité de Savièse. Nous nous demandons, sans savoir y répondre, si notre commune peut réellement revendiquer une priorité dans l'introduction de cet usage qui est général en Valais.

Faire la « raclette » c'est prendre une moitié de fromage, l'exposer par la tranche contre un brasier jusqu'à ramollissement d'une couche superficielle, « racler » cette couche avec un couteau sur une assiette et la manger avec du pain ou des pommes de terre. La boisson indiquée par les règles de l'étiquette pour accompagner la « raclette » était le muscat. C'est peut-être le muscat de Savièse qui a fait rayonner sa renommée sur la « raclette » dite de Savièse. L'usage veut aussi que les pommes de terre que l'on mange avec le fromage « râclé » ne soient épluchées qu'à mesure qu'on les mange.

### Les boudins à la crème

Le sang de boucherie, recueilli frais, est maintenu à l'état liquide par agitation, puis il est salé, épicé et mélangé avec du lait, de la crème et quelquefois des choux préalablement cuits. Des morceaux de graisse grillée et de la farine frite sont jetés dans ce mélange et le tout est agité jusqu'à réduction en une bouillie épaisse dont on remplit des boyaux pour en faire des boudins appelés *chantés*.

## En souvenir de l'Armistice

le MAGAZINE du 15 novembre renferme un récit sensationnel:

# COMMENT MEURENT les marins français

(l'engloutissement total en 55 secondes du cuirassé français Le Bouvet, lors de la bataille navale du 18 mars 1915, entraînant 600 hommes dans la mort) par **Paul CHACK**

Ce numéro présente, entre autres nombreux sujets, les documents concernant

**les tout derniers progrès de la conquête de l'air :**  
Les détails du nouveau dirigeable anglais R 101. -- Les détails du Do X, le plus grand avion construit à ce jour - L'avion-fusée qui vola 2 kilomètres. L'auto-aéroplane.

# LE MAGAZINE

(Directeur-fondateur : Adrien Morel, avocat. - Paraissant 2 fois par mois, à Lausanne, le 1<sup>er</sup> et le 15. -- 17<sup>me</sup> année.)

**Le Magazine est la revue universelle illustrée pour la famille** parfaite et complète, qui représente

toutes les Revues réunies **4.-- par semestre** en une seule pour... **Fr. 4.-- (12 numéros)**

Le MAGAZINE est la revue de famille qui vous donne chaque quinzaine un exposé vivant, suggestif, complet, choisi de toute la vie pendant la quinzaine

Le MAGAZINE est composé de deux parties distinctes, mais dont l'ensemble forme un tout d'une incomparable valeur littéraire et documentaire. D'une part, le MAGAZINE possède UNE PARTIE LITTÉRAIRE très importante, qui donne un raccourci clair et intéressant de toute la vie littéraire pendant la quinzaine au moyen d'articles originaux, d'extraits de livres, de publications d'œuvres littéraires complètes, de romans, contes, nouvelles, poésies, etc., etc. Le MAGAZINE publie en une année la matière de plus de 12 à 14 volumes de librairie, d'une valeur de 30 à 40 francs, renfermant le choix le plus rigoureusement composé des meilleures œuvres de la littérature contemporaine (romans, nouvelles, pièces de vers, etc.), cela pour le prix de 4 fr. par semestre et de 3 fr. pour l'année entière. Le lecteur du MAGAZINE possède donc dans leur intégralité une bonne partie des œuvres littéraires qu'il est absolument nécessaire de connaître, et a des données autorisées lui permettant de se guider lui-même à travers le dédale des nouveautés, des écrivains qui montent ou de ceux qui disparaissent, de tous les écrits en général qu'une personne cultivée ne saurait ignorer. Le MAGAZINE, c'est être au courant chaque quinzaine de la façon la plus distrayante possible de toute la vie littéraire de la quinzaine. Les œuvres littéraires publiées intégralement dans le MAGAZINE représentent toujours les œuvres les plus intéressantes et les plus marquantes du moment où cette publication a lieu. D'autre part, le MAGAZINE possède UNE PARTIE ILLUSTRÉE dont le plan a été considérablement agrandi et qui donne aujourd'hui en des vues typiques, suggestives, impressionnantes,

### le résumé de toute la vie du monde pendant cette quinzaine

Le MAGAZINE ne publie, en règle générale, pas des vues de faits divers. Le MAGAZINE s'attache spécialement à rechercher dans tous les pays du monde les illustrations représentant le développement des sciences, les grandes découvertes, les progrès de la mécanique, de la médecine, les grands travaux du génie moderne, les curiosités géographiques et historiques, les trouvailles des grandes expéditions, les arts, les nouveautés du cinéma, etc., etc., en un mot tout ce qui dans la vie de l'humanité présente un intérêt durable et permanent.

Les illustrations du MAGAZINE donnent chaque quinzaine un tableau complet des progrès réalisés dans tous les domaines pendant cette quinzaine.

Le lecteur du MAGAZINE possède donc chaque quinzaine en des raccourcis véritablement impressionnants tout ce qu'il importe à une personne cultivée de LIRE ou de VOIR sur le déroulement de la vie pendant cette quinzaine.

## UN CADEAU DE 1000 FRANCS

Enfin, le MAGAZINE fait participer financièrement et gratuitement tous ses abonnés à son activité commerciale au moyen d'une assurance-accidents gratuite, dont le montant est fixé à 1000 francs par abonné.



Ea outre

# SHERLOCK HOLMES

le célèbre détective anglais

annonce qu'il se retire des affaires et qu'il va raconter bientôt dans le MAGAZINE

## les dernières aventures de sa vie extraordinaire

Sherlock Holmes étant le type du détective le plus parfait qui ait jamais existé, le récit de ses tout derniers exploits présente donc un intérêt de premier plan pour les nombreuses personnes que ses histoires ont passionnées jusqu'ici.

## NOUS OFFRONS GRATUITEMENT

tous les numéros jusqu'à la fin de l'année depuis le 1<sup>er</sup> novembre

dans lesquels se trouvent les documents mentionnés au début de cette annonce et où comencera très prochainement le récit des toutes dernières aventures de Sherlock Holmes, à toutes les personnes qui s'abonneront immédiatement au MAGAZINE pour le premier semestre 1930 en utilisant le bulletin ci-dessous. Cette offre n'est valable que pendant 8 jours.

Hâtez-vous donc de vous abonner au MAGAZINE pour le premier semestre de 1930 en utilisant le bulletin ci-dessous, afin d'être sans retard compris dans la collectivité que nous assurons gratuitement et d'être sûr de posséder les passionnants et derniers récits de la vie de Sherlock Holmes.

(AVIS IMPORTANTS : Les personnes déjà abonnées au MAGAZINE sont instamment priées de ne pas remplir ce bulletin, pour éviter des erreurs dans nos registres et dans nos expéditions.)

A découper	Souscription à l'abonnement au MAGAZINE et à l'assurance gratuite contre les accidents pour un montant de 1000 fr.		A découper
	Je vous prie de me considérer comme abonné pour le premier semestre de 1930, avec participation gratuite dès le 1 <sup>er</sup> janvier 1930 à l'assurance-accidents de tous vos abonnés à raison d'un montant de 1000 fr. par abonné, et de me faire gratuitement le service de votre Revue jusqu'à la fin de l'année à partir du 1 <sup>er</sup> novembre. L'abonnement pour le premier semestre de 1930 (4 fr.) est payable contre remboursement avec l'envoi des numéros du 1 <sup>er</sup> et du 15 novembre.		
	Prénom et nom (très lisibles) .....		
	Rue .....	Localité .....	
(Le présent bulletin, une fois rempli, peut être envoyé sous enveloppe non fermée affranchie à 5 ct. en Suisse, à l'ADMINISTRATION DU MAGAZINE, villa Richelien, chemin de l'Elysée, Lausanne.)			

## VINS

Le bon fournisseur **A. ROSSA, Martigny** Tél. 81

Assortiment de vins rouges et blancs

IMPORTATION DIRECTE

MAISON TRES CONNUE ET DE CONFIANCE. Se recommande

Achetez la mach. « Helvétia »  
Seule marque suisse !



Petits paiements mensuels

Demandez les prix réduits avec catalogue gratuit No 28.

Fabrique suisse machine à coudre S. A. Lucerne

## AUX TOILETTES D'OCCASION

Mme DELAPRAZ, Valentin 34

Tél. 26.109, LAUSANNE

Magnifiques robes de soirée. Robes d'après-midi. Costumes. Blouses dep. 1 fr. Pullovers. Gilets. Lingerie de couleur. Bas. Un beau choix de manteaux pour dames. Chapeaux. Chaussures. Manteaux-capes. Layettes. Fourrures.

Complets pour Messieurs. Complots grosse taille. Complots salopettes pr tous métiers. Manteaux dep. 10 fr. Pullovers. Chemises dep. 3 fr. Cravates. Foulards. Bas sport. Pantalons longs et sport. Chaussures. Bretelles. Casquettes. Chaussures. Manteaux et pantalons pour garçons de 12 à 15 ans.



Barco  
CREME FINE  
FABRIQUE LACHAUSSURE

Le Roi des Cirages



## LES SUBSTANCES NUTRITIVES DE LA FÈVE DE CACAO

sont nombreuses et dès longtemps appréciées; notamment, ce fruit contient beaucoup de beurre et d'azote. Seuls des cacaos de choix entrent dans la composition de cet aliment complet, mélange de chocolat au lait, de miel suisse et d'amandes, le savoureux

# CHOCMEL KOHLER

### A l'occasion de la Foire

vous trouverez le plus grand choix de

pendules, horloges, réveils  
Montres de tous systèmes  
Bijouterie - Alliances  
Orfèvrerie - Services

à l'Horlogerie - Bijouterie  
**Henri Moret - Martigny**

Avenue de la Gare Avenue de la Gare

### Viticulteurs Valaisans!

Rappelez-vous notre appel en faveur du fond de propagande pour les vins du Valais!

Faites votre devoir; faites un acte de solidarité et souscrivez 5, 10 ou 15 ct. par brantée de la récolte auprès de votre marchand ou directement à la

**Chambre Valaisanne de Commerce**

qui donne tous renseignements.

### Méfiez - vous

des prix trop bon marché. Vous en avez toujours pour votre argent.  
**La Boucherie Chevaline de Martigny-Ville** vous expédie, demi-port payé, marchandises en toutes quantités et de 1er choix.

Viande désossée pour charcuterie fr. 1.50  
Morceaux choisis pour salaisons fr. 2.00  
Hachage gratis sur demande. — Téléphone 278

Se recommande: A. Beerli.

### Banque Populaire Suisse

Fondée en 1869 Schweizerische Volksbank Fondée en 1869  
Capital versé et réserves 200 millions  
62 sièges et agences en Suisse — 96000 sociétaires

La Banque d'Arrondissement de Montreux

émet actuellement au pair des

### Obligations 5%

nominatives ou au porteur, à 3 et 5 ans de terme, en titres de Fr. 500.-, 1000.- et Fr. 5000.-, munies de coupons semestriels payables sans frais dans tous :: ses sièges, agences et comptoirs ::

Réception de Dépôts, à vue et à terme.  
Comptes-joints, comptes d'épargne, etc.

### Livrets d'Épargne

Remboursement en tout temps sans préavis, jusqu'à concurrence de fr. 10.000.-  
Intérêt 4%

Toutes opérations de Banque aux meilleures conditions

### AGRICULTEURS!

Nettoyez vos vaches avec la  
**POUDRE pour VACHES VÊLÉES,**  
de la

**PHARMACIE de l'ABBATIALE**  
à PAYERNE

Prix du Paquet fr. 1.50. Dep. fr. 10.-  
exp. franco de port et d'emballage dans toute la Suisse. Pour faire retvenir les vaches. Prix du paquet, fr. 1.30.



## L'accoutumance au froid.

Si l'on veut passer l'hiver en bonne santé, il faut s'aguerrir et s'accoutumer au froid. On se préserve des atteintes du froid tout d'abord par des ablutions froides et beaucoup de mouvement en plein air. En second lieu vient une bonne alimentation fortifiante et réchauffante.

Songez à vous aguerrir aux frimas et confiez à l'Ovomaltine le soin du reste. Une tasse d'Ovomaltine au petit déjeuner vous apporte

sous une forme agréable les énergies et les calories dont vous avez besoin pour braver les intempéries de l'hiver.

L'Ovomaltine ne contient pas uniquement les éléments nutritifs essentiels dans les proportions convenant le mieux à l'organisme, mais aussi sous une forme facilement et complètement assimilable. Au surplus elle est riche en sels nutritifs, en diastase, en lecitine et en vitamines.

B 52



### L'OVOMALTINE

régénère les forces.

En vente partout en boîtes de frs. 2.25 et frs. 4.25

Dr. A. WANDER S. A., BERNE



### La nouvelle eau minérale **Henniez Alcalina**

est la boisson hygiénique parfaite.

Pour votre santé, buvez une Henniez-Alcalina

En vente dans les Hôtels, Restaurants et Cafés

### AVIS

M. Henri Wiederhirm, ancien chef de fabrication à la Savonnerie Valaisanne à Monthey, a l'honneur d'aviser les consommateurs et le public en général, qu'il a repris pour son compte l'ancienne fabrique de savon Thomas à Bex. A cette occasion, il se recommande à la clientèle du Valais par la fourniture de marchandise de 1ère qualité en savon, poudre à lessive, savon de sable et savon noir. Livraison à domicile. Téléphone 193.  
Henri Wiederhirm, savonnerie, Bex.

### Vente aux enchères à Martigny

L'Office des faillites de Martigny vendra aux enchères, au plus offrant, les 18 et 19 novembre crt. dès 14 heures, au Garage Moderne, à Martigny, les biens de la masse en faillite, A. Berthelot, à Martigny, comprenant spécialement:

Châssis Berliet, 2 tonnes, sortant de révision  
Camion Berliet, 2 tonnes  
Camion Renault, 1 1/2 tonne, carrosserie neuve  
Remorque 3 tonnes, pont et pneus neufs  
Voiture Zèbre  
Camionnette FIAT  
Voiture Nash  
Voiture Gray  
Bureau américain  
Bâches  
Outillage, marchandises, matériel de réparations, pièces de rechange, etc.

Les véhicules et gros objets seront vendus le 18 crt. en premier lieu.

L'essai des véhicules aura lieu le 18 courant, dans la matinée.

Il pourra être accordé un délai maximum de 10 jours, moyennant caution, pour les paiements supérieurs à fr. 1.000.—

Martigny, 5 novembre 1929.

Ch. Girard, préposé.

### COMBUSTIBLES

des meilleures provenances  
Briquettes „Union“ - Anthracite belge  
Houille de la Sarre - Coke de la Ruhr  
Boulets belges - Bois

**Magnin Frères - Collombey**

Téléphone 191. - Compte de chèques II c 1072

GROS

DÉTAIL

Contre Rhumes, Catarrhes, Asthme ou autres affections des voies respiratoires

### SIROP DYRBA

Le flacon 3 francs à la

Pharmacie DARBELLAY - Sion

Dépôt général pour le Valais

### BANQUE POPULAIRE DE MARTIGNY S. A.

Dépôts à terme à 3 et 5 ans

Comptes-Courants

Caisse d'Épargne

Prêts sur billets

Ouverture de Crédits

### CHANGE

Nous traitons toutes opérations de Banque aux meilleures conditions

IMPRIMERIE RHODANIQUE  
Timbrés caoutchouc en tous genres

**Transvasage à la grosse lie**

Lorsque la fermentation alcoolique est achevée, c'est-à-dire que tout le sucre du moût est transformé en alcool et gaz carbonique, le vin s'éclaircit peu à peu. Les matières insolubles tombent au fond du vase et forment les lies. D'après leur aspect, on distingue :

- a) Les grosses lies.
- b) Les fines lies.

Les grosses lies sont formées d'éléments lourds : cristaux de bitartrate de potasse (moins solubles dans le vin que dans le moût), levures, et, si le moût n'a pas été débarrassé, de portions de rafles, de pépins et de peaux.

Les fines lies, au contraire, renferment des corps plus légers, surtout des germes de microorganismes, qui, primitivement, existaient sur la pellicule du raisin. Le

terme de fines lies devra être compris dans le sens de couche supérieure des lies.

Le transvasage à la grosse lie consiste à transvaser le vin en lui ajoutant une certaine quantité de grosses lies, en général 1 à 3 %, après élimination des fines lies.

Cette opération doit se faire à fin novembre ou au début de décembre, au plus tard, de la façon suivante : on soutire le vin à la brante ou à la pompe, et on le loge dans un tonneau normalement branté (2-3 feuilles de brant sur amiante par 1000 litres de capacité). Puis on entreouvre la portette pour recueillir les faux-clairs qui seront mis à part. Cette opération achevée, on enlève la portette et procède à la séparation des lies. Au moyen d'un « rablet », planchette fixée perpendiculairement à l'extrémité d'un

manche, on enlève la couche supérieure des lies (fines lies) sans craindre d'enlever en même temps un peu de grosses lies.

La séparation étant faite, on délaye dans du vin, la quantité nécessaire de grosses lies prélevées au fond du vase, 1 à 3 litres par 100 litres de vin; cette opération s'effectue de préférence dans une brante. On verse ensuite le mélange dans le vin transvasé et brasse soigneusement pour assurer une bonne répartition des lies dans tout le vase.

Le transvasage à la grosse lie présente de grands avantages :

1. Par l'enlèvement des fines lies, c'est-à-dire des bactéries, on empêche souvent certaines maladies de se déclarer. D'autre part, du fait de leur faible densité, ces substances pourraient, dans certaines conditions (élévation de température, di-

minution de pression, absence d'acide sulfureux, etc.), facilement remonter et troubler à nouveau le vin.

2. La clarification ultérieure est plus parfaite. La grosse lie joue le rôle d'une colle : en se déposant, elle entraîne les fines particules qui ne s'étaient pas sédimentées avec la fine lie.

3. La fermentation secondaire ou rétrogradation malolactique, qui a comme conséquence une diminution de l'acidité du vin, est favorisée mais à la condition de maintenir à environ 18 degrés C. la température de la cave pendant 3-4 semaines après le transvasage.

4. Il permet aux vins restés doux d'achever leur fermentation alcoolique. Dans ce cas, on transvasera à la brante pour aérer le liquide ; grâce à cet apport d'oxygène, les levures de la grosse lie ajoutée, reprendront une activité nouvel-

le et l'exès de sucre disparaîtra bientôt. 5. Les vins cassants, qui brunissent à l'air, sont guéris par un traitement à la grosse lie. Pour se rendre compte si un vin est en puissance de casse, on remplit à moitié un verre qu'on expose à l'air pendant 24 heures dans un local chauffé. Si, à la surface du liquide on voit apparaître une zone brune, le vin est cassant et doit être traité à la grosse lie. On fera le transvasage de préférence à la pompe pour éviter le plus possible le contact avec l'air.

Après le traitement à la grosse lie, un échantillon de vin exposé à l'air restera parfaitement gris.

Cette année, où les vins sont très cassants, le transvasage à la grosse lie, en novembre-décembre, est particulièrement indiqué.

L. BENVENIGNIN  
dans la « Terre vaudoise ».



**Pantoufles pour toute la famille chaudes**

Art. 587451 Pant. écos. feutre et cuir 36-42 **3.50**  
Qualité supérieure **4.80**

Art. 587588. Vénitienne genre poil de cham., sem. feutre et cuir 36-42 **9.80**

Art. 488049. Botine à lacets, feutre gris, bout cuir, sem. feutre et cuir 36-42 **6.80**

Art. 488101 Bottine, 2 boucles feutre gris, bout cuir, semelle feutre et cuir 36-42 **10.80**

**RHUMES ET PIEDS MOUILLÉS SERONT ÉVITÉS EN PORTANT NOS**



**SNOW-BOOTS en beau tissu imperméable teintes mode. formes diverses 11.80**

**Chaussures Modernes A Martigny**  
Place Centrale  
ANCIENNEMENT MAISON VICTOR DUPUIS

**58 ans**

Il y a 58 ans, Fritz Guy fondait la maison. Elle n'aurait pas existé aussi longtemps si les montres n'avaient pas été de bonne qualité et bon marché. Aujourd'hui encore nous livrons la bonne montre, au comptant ou à crédit. Demandez en toute confiance le catalogue illustré No 33 pr Montres, Régulateurs, Bijouteries. Avec chaque pièce vous serez bien servi. Voici quelques ex. :

**Chronomètre Musette**  
No 33325. Bon mouvement ancre 15 rubis réglé à quelques secondes - Forte boîte argent, superbe décor niel. - 10 ans de garantie.  
A crédit **Fr. 68.-**  
Acompte **Fr. 18.-** Par mois **Fr. 6.-**  
Avec double boîte **Savonnette** argent **Fr. 10.-** en plus.

No 33289. Exécution comme ci-dessus mais avec boîte or 18 carats.  
A crédit **Fr. 198.-**  
Acompte **Fr. 40.-** Par mois **Fr. 20.-**  
Avec double boîte **Savonnette** or 18 carats **Fr. 60.-** en plus.  
Au comptant 10% d'escompte.

**Montre-bracelet pour messieurs**  
No 33744. Bon mouvement ancre 15 rubis, jolie boîte argent, niel ou plaqué or, cadran lumineux, garantie 5 ans.  
A crédit **Fr. 46.-**  
Acompte **Fr. 14.-** Par mois **Fr. 5.-**

No 33746. Même exécution, mais boîte or 18 carats **Fr. 118.-**. Acompte **Fr. 30.-** Par mois **Fr. 12.-**. Au comptant 10% d'escompte.

**Montre-bracelet pour dames**  
No 33826. Bon mouvement 40 rubis, garantie 5 ans, forme moderne, boîte arg. ou pl. or  
A crédit **Fr. 46.-** Acompte **Fr. 16.-** Par mois **Fr. 5.-**  
No 33830. Même exécution, mais avec boîte or 18 c. A crédit **Fr. 90.-** Acompte **Fr. 30.-** Par mois **Fr. 10.-**. Au comptant 10% d'escompte.

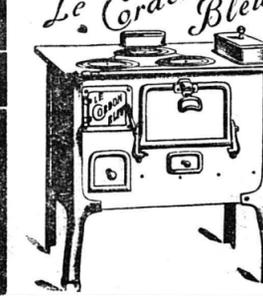
**Superbe Régulateur**  
No 33311. Régulateur moderne, hauteur 80 cm., chêne ou noyer, marchant 8 jours, sonnerie cathédrale des heures et demi-heures. Garantie 4 ans **Fr. 95.-**  
Acompte **Fr. 20.-** Par mois **Fr. 10.-**  
No 33313. Belle sonnerie cathédrale sonnant les 1/4, 1/2, 3/4, 1 et les heures, superbe sonnerie Westminster, harm. 5 tons complète. A crédit **Fr. 175.-**  
Acompte **Fr. 30.-** Par mois **Fr. 20.-**. Au comptant 10% d'escompte.  
Ce ne sont que des exemples. Ecrivez-nous ce que vous désirez et nous vous enverrons notre beau catalogue illustré No 9. (gratis) Que ce soit une montre, de la bijouterie, un régulateur, vous serez étonné du choix riche qu'il renf.

Pour chaque pièce, nous donnons une garantie écrite

**Fabrique Musette**  
Fond. en 1871 LA CHAUX-DE-FONDS Fond. en 1871

**Le Cordon bleu**  
la 1<sup>re</sup> marque de confiance

"Le Cordon Bleu"



Demandez catalogue gratis et franco  
Fourneaux à bois et charbon, à gaz et combinés gaz et charbon.

**Ed. Hubert, Constructeur, Lausanne**  
Rue Haldimand 20 (Angle Bel-Air)

Par sa solidité, sa marche parfaite, **LE CORDON BLEU** seul saura satisfaire le désir d'une bonne cuisinière.

**Chaussures avantageuses**

**Messieurs Dames**

**18.-** **19.-**

**25.-** **15.-**

**25.-** **15.-**

**22.-** **15.-**

**Chaussures Louis Bettex**  
St. Laurent 37. Lausanne

**Avls. — La Boucherie Chevaline Mariéthoud, de Vevey, expédie bouilli 1er choix à 90 ct. le kg., viande désossée pour charcuterie fr. 1.30 le kg., rôti 1er choix à fr. 1.80 le kg. sans os ni charge, hâché sur commande gratis, par quartiers prix spécial; boyaux droits pour saucissons 30 ct. le m. Se rec. Mariéthoud. Tél. nuit et jour 9.82.**

**Clinique des Poupées**  
Vevey

Réparations de toutes poupées  
Membres. Perruques. Vêtements  
Bas. Souliers  
Envois contre remboursement  
**E. WILLOMMET.**

**Poudre d'os Scories Thomas Tourbe Tuteurs Kianisés**

S'adresser à la Société d'Agriculture, Martigny-Ville.

**On demande jeune fille**  
gentille  
pour aider dans ménage de campagne. Entrée à Noël ou à convenir.  
S'adr. Mme Julia Bersier, Villarzel (Vaud).

A vendre un **veau mâle**  
et environ 800 pieds de **fumier**  
bovin, chez Es-Borrot Alphonse, Monthey.

**Fers et Quincaillerie**  
**Georges Luisier**  
Martigny-Ville

Grand assortiment en :  
Potagers - Buanderies - Calorifères  
de tous systèmes  
Grand choix en magasin  
Articles de ménage - Prix modérés

**Montres de précision „VITHOS“ Chronomètres**  
Vente directe du fabricant au particulier.  
Robuste, élégante. Réglage parfait. Garantie sur facture. Tous genres de montres pr dames et messieurs, en or, argent et métal, dep. 15 fr. - Régulateurs, Réveils, baromètres. - Envois à choix. Demandez les nouveaux prix, s. v. p.  
**E. Ory-Périnat, Delémont**  
Comptoir d'horlogerie - Maison de confiance

**Beaux porcelets**  
race fribourgeoise, chez Jules Besse, Bagnes. Tél. 22.

**Beaux tuteurs**  
mélièze  
aux meilleures conditions, à la Scierie V. Neuhier, Martigny-Bourg.

**Soumission**  
L'Administration communale de Martigny-Ville met en soumission la fourniture et le transport de terre pour le rehaussement du terrain des futurs abattoirs de Martigny-Ville. Pour tous renseignements, s'adresser à M. J. Pasquier, architecte, chez lequel les devis et cahier des charges sont à consulter. Les soumissions devront être déposées au bureau municipal pour mardi 19 novembre à 11 heures.

**Commerce St-Gallois spécialisé en charcuterie**  
cherche revendeurs pour ses  
Schüblig de St-Gall et Schüblig-porc  
Offres à D. 4099 G. Publicitas, St-Gall

Abonnez-vous au „Nouveliste Valaisan“

**FOIN, PAILLE,  
ENGRAIS**  
(SCORIES THOMAS)  
sont offerts par la  
Fédération Valaisanne  
des Producteurs de Lait  
Sion. Tél. 13.

**Fiancés**

ne faites aucun  
achat en

**MEUBLES**

avant d'avoir vu nos  
modèles.

**RICHE**

fabrication très soignée  
et nos

**PRIX**

incroyablement

**BON MARCHÉ**

**CHAMBRES  
A COUCHER**

complètement en noyer  
garanties

fr. 780.--, 900.--  
1050.--

**CHAMBRES  
A MANGER**

fr. 490.--, 600.--  
650.--, 780.--

Modèles extra riches

fr. 950.--, 1050.--  
1200.--

**DIVANS**

moquette, modèles riches

fr. 160.-- et 200.--

**SALONS CLUB**

depuis  
fr. 480.--

**Eug. SINGER**

AMEUBLEMENTS

Avenue d'Ouchy 27

En dessous  
du Garage Addor & Co

**LAUSANNE**

**Piles électriques**

et 10 heures, boîtiers,  
ampoules

Gros et Détail

M. Fessler, Martigny-Ville

# EXPOSITION

des nouveaux systèmes de contrôle  
„National“ en particulier le mer-  
veilleux type N-2000

Lundi et Mardi les  
18 et 19 novembre à

— SION —

Café du Grand Pont

Jeudi et Vendredi les  
21 et 22 novembre à

— MONTHEY —

- Café de la Place -

LA

# NATIONALE

CAISSE ENREGISTREUSE S. A.

— — — ZURICH — — —

Agents officiels :

SION : M. Vuille, Lausanne, case postale Gare 14661

MONTHEY : P. Bächtold, Vevey, case postale 104

Grand choix de

## Tapis d'Orient

dès maintenant jusqu'à fin janvier

Ameublement

**MORET Frères -- Martigny**

## Motos

neuves et d'occasions

choix immense

Demandez nos conditions de fin de saison, elles  
sont extrêmement avantageuses

**Maison Jan Terreaux  
Lausanne**

DEMAIN N'APPARTIENT A  
PERSONNE, ASSUREZ-VOUS  
AUJOURD'HUI MÊME A LA

## „ GENEVOISE “

Assurances-Vie

Mcel Chollet, agent général, Martigny.  
L. Pignat, inspecteur, Vouvry.

## MARTIGNY-COMBE

Samedi 16 novembre, dès 19 heures  
Dimanche 17 novembre, dès 13 heures

## GRAND LOTO

organisé par L'AMITIÉ  
Jeunesse conservatrice de Martigny-Combe

NOMBREUX ET BEAUX LOTS  
Volaille - Fromage - Vacherins, etc.

Une partie de la recette sera versée  
aux incendiés de Lourtier

INVITATION CORDIALE

INVITATION CORDIALE



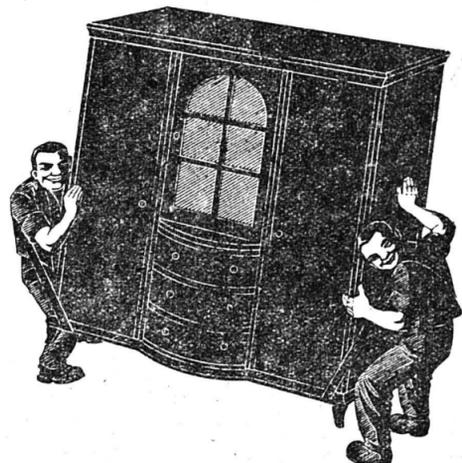
La Fabrique de Bagnes livre

## Fourneaux

chauffables à l'électricité, au bois et au charbon

épôts : **Monthey :** M. Oct. Donnet, fers  
**Sion :** J. B. Sauthier, fers  
**Martigny :** Adrien Saudan, Rue de l'E-  
glise  
**Sierre :** Veuthey, fers  
Bruchez Joseph, négt, Villa

Ça...c'est du meuble!..



**BON GÉNIE**  
CRÉDIT VEVEY  
RUE DES DEUX MARCHÉS 2



avez-vous vu notre  
Chambre à  
coucher  
**395.-**  
Garantie  
10 ans

à adresser au Bon Génie S. A., Vevey.

## VINS

rouges et blancs

**Jules Darbellay**

**Martigny-Bourg**

Téléph. 13

Importation directe  
Livraisons soignées

Bouill, avec os 1.40

Rôti, sans os 2.20

Viande fumée, sans os 2.20

Saucisses et saucissons 2.40

Salamis 3.40

Expéditions. Demi-port payé

**BOUCHERIE CHEVALINE CENTRALE**

Louve 7, Lausanne, H. Verrey

Bon vieux

**Fromage maigre**

à bon marché

Colis de 5 kg. fr. 1.50 le kg.

» 10 kg. fr. 1.40 le kg.

» 15 kg. fr. 1.30 le kg.

Pièce entières d'environ  
20 kg. fr. 1.20 le kg.

Se recommande :

**Jos. Wolf, Coire**

Expéditions de fromages. Tél. 6.36

**Caleçon molletonné**

Camisole id. qualité extra

lourde No 5 et 6, la pièce fr.

3.90. Les deux ensemble

avec un joli foulard sport fr.

7.80. Envoi en rembourse.

**Maison Philibert, Louis**

Koenig, Lausanne.

**POUET! POUET!**

en chanson et en disque

avec Jules au verso

Les chansons, Quand les

lilrs fleuriront, Mon cœur

est un Jazzband, Mimosette,

J'ai voulu revoir Paname,

Meunier tu dors, font fureur

en ce moment. 10 chansons

assorties, fr. 2.50

**M. Fessler, Martigny-Ville**

Magasin de Musique

**Baume St-Jacques**

de C. Trautmann, ph. Bâle

Prix fr. 1.75 - Contre les plaies:

ulcérations, brûlures, varices

et jambes ouvertes, hémorroï-

des, affections de la peau,

engelures, piqures, dartres,

eczémas, coups de soleil.

Dans toutes les pharmacies.

Dépôt général: Pharmacie St

Jacques, Bâle.

**Viande de chèvre**

1er choix, en colis de 5 et 10

kg. à fr. 1.70 franco contre

rembours. — **Macelleria**

Portavecchia, Biasca.

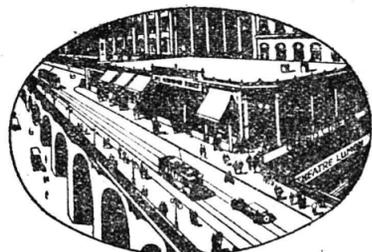
**MONTHEY - Café de la Paix - MONTHEY**

Dimanche 17 novembre, dès 13 h. 30

## GRAND LOTO

organisé par la Chorale et le Chœur Mixte

LAUSANNE



Savoir choisir et savoir donner...

voilà le problème délicat de l'art de faire plaisir et  
surtout de bien acheter, vous en trouverez  
la solution à la

-- **Maroquinerie du Grand-Pont** --

CHEZ VOGELIN LAUSANNE

qui vous offre aimablement les dernières créations  
parues à ce jour, en sacs de dames, etc.  
Choisir chez Vogelien c'est un plaisir et une bonne  
affaire. Envois à choir. Tél. 25.165.

## ST-MAURICE

**Hôtel de la Gare**

Téléphone 14

Restauration 1er choix

Chauffage central — Eau courante

Se recommande: **Veillet Frères**

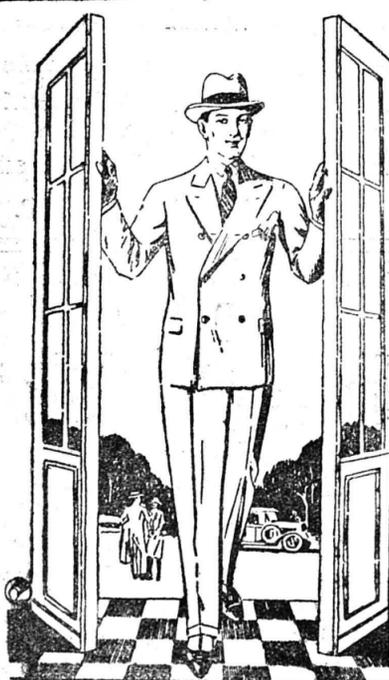
## NOUVEAU!!!

Atelier de cordonnerie sera ouvert pour le 25 novem-  
bre, se charge de faire toutes réparations, remesclages  
cuir, crêpe et caoutchouc. Snow-boot. Pièces collées.  
Teinte de chaussures Chaussure sur mesure Marchan-  
dises 1er choix. Installa ion mod-roe.

Livraison prompte et soignée. Se recommande

**Savioz Marcel - Chalals**

Maison J Perrouchoud



## L'Hiver est à notre porte...

Etes-vous habillé pour affronter les  
rigueurs de la mauvaise saison?

## Vêtements sur mesure et confection

pour toutes les bourses

Nous venons de recevoir un superbe choix en

## draps anglais

COMPAREZ NOS PRIX

Notre marque est une garantie de bienfaisance pour tous les  
vêtements sortant de notre maison

## Aux VETEMENTS ELEGANTS

Joseph Albrecht & Fils, Hôtel de la Poste, SION

L'Emulsion d'Huile  
de Foie de Morue

„La Tour“

est d'un goût agréable,  
d'une efficacité certaine  
et d'un prix très avan-  
tageux

En vente à la

**GRANDE DROGUERIE VALAISANNE**

Jean Calpini, Martigny

Dépôt des spécialités  
Suisse et étrangères.  
Produits de première  
qualité et toujours frais

Mesdames, pour vos cadeaux

(coupon à conserver)  
le plus beau sou-  
venir est une  
chaîne de mon-  
tre avec vos  
cheveux.  
Demandez ça a  
logues

**HELL EGEL** Colfleur  
Montée St-Laurent 4 Lausanne Montée St-Laurent 4

Teinturerie Valaisanne S.A.  
**SION**

Lavage chimique

Maison de confiance  
Prix modérés  
Livraison prompte et soignée

Noir deuil chaque jour

Expos. cantonale Sierre 1928  
MÉDAILLE D'OR.

Mariés et Fiancés

avant de fixer votre choix  
pour l'achat d'une

machine à coudre

demandez les prix et conditions  
très avantageux chez

**CLOVIS MEYNET**  
Téléphone 91 MONTHEY Téléphone 91

**PIANOS**

MUSIQUE INSTRUMENTS  
HARMONIUMS

Tout ce qui concerne ces articles  
chez

**L. DRABSCH**

Av. du Kursaal 5 MONTREUX Téléphone 186

Pianos „BECHSTEIN“ représentant

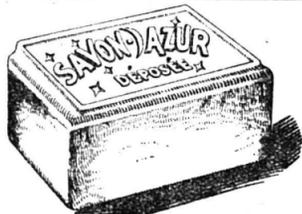
Visitez le

**Café-Restaurant du Marché**

Villa - Sierre

Raclette — Fondue — Tranches — Viande salée  
Pension — Vins 1er choix, ouverts et en bouteilles  
Concert — Salle pour Sociétés

Henri Savioz, propriétaire, téléph. 80



**„AZUR“**

est sans contredit le meilleur  
et le plus économique des  
savons de ménage

EN VENTE PARTOUT

Une ancienne maison

qui se démolit à Vevey

1877 — 1929

Or démolir

complètement son immeu-  
ble, devoir vider ses locaux en deux mois,  
c'est avoir la main forcée.

C'est être obligé à des concessions de  
prix qui font de notre vente

une vente

dont on se souviendra dans toute la région,  
une vente dont il faut profiter vite.

2 mois

seulement,  
et nous devons vider les lieux.

Quelques prix :

Robes pour dames	depuis	7.50
Manteaux pour dames	»	15.—
Manteaux élégants	»	29.—
Costumes-tailleurs	»	12.—
Jupes	»	3.50
Blouses	»	2.50
Pullovers	»	6.50

Complets pour hommes	»	15.—
Pardessus pour hommes	»	29.—
Pantalons rayés	»	6.50
Gilets fantaisie	»	5.—
Complets habillés	»	35.—

Pour enfants  
de nombreuses occasions.

Chapeaux pour hommes	3.—
Chemises pour hommes avec 2 cols	4.50
Chaussettes pour hommes	depuis 0.75
Faux-cols pour hommes	» 0.25
Bas de sport	» 2.75
Casquettes	» 2.50

Voir nos étalages

**BRUNSCHVIG**  
Hôtel de Ville

**VEVEY**

**OCCASIONS**

A vendre quelques bonnes voitures, garan-  
ties en bon état. Torpédos, conduite intérieure.  
Camionnette 500 à 1000 kg. Camion Saurer  
de 3-4 tonnes. Prix très bas pour cause de trans-  
formations de locaux.

Garage BERGER, Avenue d'Echallens  
17, Lausanne. Agence TALBOT.

Voulez-vous

**UNE ROBE DE CHOIX  
UN MANTEAU élégant**  
et tous autres articles d'hiver ?

Adressez-vous en toute confiance

**à la Maison S. HERTZ  
TERRASSE - SIERRE**

Téléphone No. 58

**Automobilistes**

Confiez-nous votre voiture, laquelle peut avoir  
une mise au point à lui faire, un réglage,  
une révision.  
Personnel expérimenté et spécialisé sur les  
voitures américaines. Travail garanti et prix  
raisonnable

Toutes fournitures pour l'Automobile

Garage au mois à partir de fr. 15.—

**Garage Central F. Junod & Cie**

Téléphone 243

AGENCES :  
**ESSEX SUPER SIX, CITROEN**

Demandez Catalogues, Renseignements  
Essais sans engagements du Nouveau Camion Citroën  
14 C. V. 6 cylindres 4 vitesses  
charge utile 1800 kg.

Encore

**400 paires**

chaussures montantes pour Dames à

**Fr. 5.- et 6.-**

du No 34 à 38.

Pour tous les autres articles

**10 %**

de rabais jusqu'au Nonvel-an

**Chaussures MEYNET, Monthey**



*Si Ford  
était dans votre cuisine!*

Que ferait-il, si, au lieu de fabri-  
quer des automobiles, il devait  
apprêter les repas, comment pré-  
parerait-il le café ?

Sûrement d'après ce principe : Il  
essayerait également d'obtenir le  
café le meilleur au prix le plus  
bas. Pour cela, Ford emploierait  
la célèbre «Arome», celle qui donne  
au café son goût parfait et sa  
magnifique couleur brun-or.  
Ce résultat ne s'obtient qu'avec le  
paquet bleu-blanc «Arome».

POUR VOS ACHATS DE

**Montres  
Régulateurs  
Bijouterie  
Orfèvrerie**

adressez-vous au magasin

**Arthur MATTHEY**

Place du Marché **BEX** suc. de J. Glanzmann

Beau choix. Prix avantageux.

Réparations soignées.



CETTE MARQUE

est l'ange gardien de cette jeune  
famille, qu'une assurance a soustraite  
aux coups du hasard.

**LA SUISSE**  
Assurances vie et accidents  
**LAUSANNE**

**A. ROULET & FILS**  
Agents généraux - SION

Inspecteur: Albert Devanthéry, Sion

**CLOSUIT & Cie**

**BANQUE DE MARTIGNY**

MARTIGNY

(Maison fondée en 1871)

**PRÊTS** sur cautionnement, hypothèques,  
polices d'assurance sur la vie, etc.

**DÉPÔTS** à 3-5 ans **5 %**  
à préavis ou bloqués **4-4 1/2 %**  
en comptes-courants **3 1/2 %**

Escompte de papier commercial aux meilleures conditions  
Envois de fonds en tous pays

**La ménagère**

qui fait tous ses achats dans  
les Magasins faisant partie  
du

**Service d'Escompte**

a vite économisé 10 fr.

**Obligations  
Caisse d'Epargne**

(Autorisée par l'Etat  
et au bénéfice de ga-  
ranties spéciales ver-  
sément dep. 5 fr.)

**Banque Populaire Valaisanne**  
S. A. à SION

**COMPTES -  
COURANTS**

**PRETS - CHANGE**  
aux meilleures conditions

LA DIRECTION.

Ce Soulier,  
à toute  
épreuve

de Gräb

Coute  
seulement  
**Fr. 18.50**  
No. 40/43



en box-vachet-  
te 2 semelles  
Art. No. 10

Envoi franco contre  
remboursement

Maison de chaussures  
**Wilh. Gräb & Zurich**



Demandez catalogue  
gratuit. Choix énorme

Pour engraisser vos porcs économisez  
2 mois de nourriture en utilisant la

# PROVENEINE

Le paquet de 1 1/2 kg  
Fr. 3.75

317 attestations spontanées à ce jour! Lisez la suivante :

Ce produit a fait à mon porc un effet surprenant;

4567. — Monsieur P. Mittaz, à Chermignon, nous écrit en date du 28 septembre 1929 :  
Je viens par la présente vous remercier vivement de votre produit PROVENEINE. — J'avais un porc qui souffrait beaucoup de maux de pattes, et comme je suis abonné au « Sillon Romand », j'ai lu votre réclame de Provenéine et en ai pris un paquet.  
Ce produit a fait à mon porc un effet surprenant; de deux fois que je lui en ai donné dans le liquide, il était complètement guéri, ce dont je vous remercie beaucoup. Je puis recommander votre PROVENEINE avec intérêt à toutes mes connaissances.

Monopole pour la Suisse : IRA S. A., RENENS près Lausanne — Téléphone 39313

En vente à Sion : Joseph Gilloz, gérant du Magasin de Détail, "IRA". — Ardon : Henri Molik, négociant. — A. Delaloye, négociant. — Martigny-Ville : Morand-Calpini. — Morgins : Henri Grangier. — Collombey : Jos. Plachy. — Monthey : P. Marclay, droguerie. — Vouvry : Devantéry, drog., excl. pr Vouvry. — Leytron : Soc. de Consommation l'Union. — Riddes : Soc. Coopérative. — Chamoosin : Soc. Coopérative de Consommation. — Basse-Nendaz : J. Praz, nég. — Fey-Nendaz : Damien Mariéthod, nég.



## Pour l'automne

vous trouverez aux magasins

ED. CHERIX-BUFFAT -- BEX  
GRAND BAZAR

un choix considérable en

## ROBES et MANTEAUX

Jolies Nouveautés en Blouses jersey  
laine, laine et soie, jersey velours,  
lainage, veloutines, soie, etc.

### Gilets et Pullowers

laine, laine et soie, pr dames, messieurs,  
jeunes gens et enfants  
Très beau choix

Sous-vêtements en jersey laine et laine  
et soie, marque Yala et autres. - Jupes

LINGERIE. — CORSETS. — BAS.

Beau choix de peluches et fourrures  
en bandes et au mètre pour garnitures  
de Manteaux

### Confection soignée pour messieurs et jeunes gens

Complets - Pantalons - Vestons  
Pardessus - Pélerines - Chemises

Gilets fantaisie - Pullovers

Vêtements pr le sport  
Gants. - Chaussettes. - Sous-Vêtements

Chapeaux et Casquettes

Prix très avantageux

## Fabrique de draps

(Aebi & Zinsli) à Sennwald (ct. St.-Gall)  
fournit à la clientèle privée des excellentes étoffes pour  
Dames et Messieurs, couvertures de laine, des laines à  
tricoter. On accepte aussi des effets usagés de laine et  
de la laine de moutons. Echantillons franco.

### EN CAS DE DÉCÈS

S'adresser en toute confiance à

Oscar Mariéthod, Rue Sion  
Tél. permanent 181. Représentant-dépositaire de A. MURITH S.A. Pompes funèbres catholiques de Genève. - CER-CUEILS et COURONNES de tous genres et tous prix

### Fourgon automobile

Se charge de toutes formalités pour transports à destin. de n'importe quelle localité.

## Raboteuse-dégauchisseuse

2 machines séparées KIRCHNER type lourd  
700 et 600 mm. Occasion, encore en bon  
état, à céder à bas prix.

S'adresser A l'Artisan Pratique,  
F. Schmidt & Cie, route de Bel-Air (Bâtim.  
L. O.) Lausanne.

## CRÉDIT SIERROIS

### SIERRE

Capital-Actions et Fonds de réserve

Fr. 1.265.000.-

### Dépôts et Prêts

aux meilleures conditions

Sécurité

Discrétion

## AUX ÉLÉRIES D'ORIENT TAPIS D'ORIENT

Pour la première fois depuis de longues années,  
nous procédons dès ce jour à une

## LIQUIDATION

OFFICIELLE PARTIELLE

qui vous offre l'occasion propice d'entrer en  
possession de Tapis rêvés, à des prix  
Inespérés. — Marchandises garanties au-  
thentiques et de toute confiance, toutes dimen-  
sions et qualités. — Grand choix également  
dans les jetées de divans

Profitez pour vos installations

Vous ne serez jamais déçus

Entrée absolument libre

GRAND-CHÊNE I, au 1<sup>er</sup> Tél. 29.725 M. Gazarian LAUSANNE  
(Angle Place St-François)

Toutes les personnes qui,  
ces dernières années, ont  
pris de la

## SIRAMINE

contre l'asthme, coqueluche, bronchite,  
toux, conseilleront à leurs connaissances  
souffrant de ces affections

## SIRAMINE

Pharmacie Morand - Martigny

En vente dans toutes les  
pharmacies,  
Prix du flacon, fr. 3.50

## Attention

Si vous voulez acheter du mobilier bien fini et dépenser  
peu d'argent, adressez-vous chez

Widmann Frères, SION

Près de l'Eglise protestante

Catalogues et devis gratuits Prix modérés

## Si vous devez mourir jeune...

protégez les vôtres par une assurance à

## La Neuchâteloise

Agent général : TH. LONG, BEX

PEPINIÈRES  
**BOCCARD FRÈRES**  
PETIT-SACONNEX GENÈVE  
Arbres fruitiers et d'ornement  
Conifères, rosiers, plantes grimpantes et vivaces  
PARCS, TENNIS, JARDINS, ELAGAGES  
Engrais et spécialités horticoles C.P.H.R.  
Téléphone 21.515 Catalogue franco

## FEMMES QUI SOUFFREZ LA MÉTRITE

Toute femme dont les règles  
sont irrégulières et douloureu-  
ses, accompagnées de Coliques,  
Maux de reins, douleurs dans  
le bas-ventre; celle qui est su-  
jetta aux Pertes blanches, aux  
Hémorragies, aux Maux d'esto-  
mac, Vomissements, Renvois,  
Aigreurs, Manque d'appétit, aux  
Idées noires, doit craindre la Métrite.



Exiger ce portrait

## JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

Le remède est infailible à la condition qu'il soit  
employé tout le temps nécessaire.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY fait merveille  
contre la Métrite, parce qu'elle est composée de  
plantes spéciales, ayant la propriété de faire cir-  
culer le sang, de décongestionner les organes ma-  
lades en même temps qu'elle les cicatrise.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY est le régula-  
teur des règles par excellence, et toutes les fem-  
mes doivent en faire usage à intervalles réguliers  
pour prévenir et supprimer: Tumeurs, Fibromes,  
Mauvaises suites de couches, Hémorragies, Pertes  
blanches, Varices, Hémorroïdes, Phlébites, Fel-  
blesse, Neurasthénie; contre les accidents du Ra-  
tour d'Age, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.

Il est bon de faire chaque jour des injections avec  
l'HYGIENITINE des DAMES. La boîte, 2 francs.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY, préparée aux  
Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen (Fran-  
ce), se trouve dans toutes les Pharmacies. Ex  
flacon : 4 francs.

Dépôt général pour la Suisse: André JUNOD,  
pharmacien, 21 qual des Bergues, à Genève.

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'Abbé  
SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Sou-  
ry et la signature Mag. DUMONTIER en rouge  
Aucun autre produit ne peut la remplacer

## Laboratoire zoologique

zum Hubertushau

CHRIST. STEINBACH, ZURICH I

Löwenstrasse 67 - Place de la Gare  
Téléphone Selnau 23.06

Se recommande pour empaillages modernes  
Spécialités: Têtes de chevreuille et de chamols,  
mammifères, ainsi que tous les oiseaux dans  
n'importe quelle position désirée.

Tannerie et fabrication de tapis en peau  
Peaux de renards sont teintes dans n'importe quelle  
couleur moderne et travaillées comme colliers.

Prix très avantageux assurés. Maison de confiance

Steiger & Cie  
Lausanne Rue Française

## ELECTRICITE

Bouilloires - Réchauds - Fers à repasser  
Grille-pain et tous articles électriques

### Gilets de laine

### Pullovers pour Messieurs

Ce qui fait notre succès ?

## Le Prix - La Qualité

## A. Gaillard & V. Clausen

Rue de Lausanne

Sion

REICHENBACH FRÈRES & C<sup>o</sup>  
FABRIQUE DE MEUBLES  
SION

Tout pour l'aménagement.  
leurs livraisons soignées  
à des prix intéressants  
dans les meilleures conditions

Magasin Avenue de la Gare, Sion